



PICARDIE NATURE

BILAN ANNUEL 2019

→ Avril 2020 – Étude et protection des phoques



Photos D. Lemaire, B.Mallet, J. Mestre, L. Renaudin et Picardie Nature



ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
membre de France Nature Environnement et France Nature Environnement Hauts-de-France,
agrée au titre de la protection de l'environnement, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse Éducation Populaire et pour l'engagement de service civique
Picardie Nature - 233 Rue Eloi Morel - 80000 Amiens - France - Tél. 03 62 72 22 50
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org
Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970
Siren 381 785 120 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé

1. Contexte et objectifs du projet.....	4
. 1.a. Introduction.....	4
. 1.b. Objectifs.....	4
2. Investissement bénévole.....	5
. 2.a. Les bénévoles réguliers.....	5
. 2.b. Bilan horaire.....	5
3. Etude des phoques en baie de Somme.....	6
. 3.a. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie.....	6
i. Organisation du suivi et pression d'observation.....	6
ii. Effectifs.....	7
iii. Localisation des reposoirs.....	8
iv. Reproduction.....	9
. 3.b. Reconnaissance individuelle et animaux marqués.....	12
. 3.c. Echouages de Mammifères marins.....	13
i. Fonctionnement et appui technique (gardes RNN, ADN, CMNF).....	13
ii. Les animaux signalés échoués.....	13
a) Causes probables de ces échouages.....	13
b) <i>Saisonnalité des signalements</i>	14
iii. Réponses données aux signalements.....	14
iv. Les signalements d'animaux échoués morts.....	15
v. Les signalements d'animaux échoués vivants.....	16
vi. Localisation des signalements.....	18
4. Contribuer à la connaissance des phoques.....	19
. 4.a. Les études menées en interne ou avec des partenaires.....	19
i. Etudes liées à la reproduction du Phoque gris.....	19
ii. Elaboration de l'Atlas Mammifères Hauts-de-France.....	20
iii. Elaboration du Référentiel faune Hauts-de-France.....	20
. 4.b. Participation aux études menées par d'autres structures.....	21
i. Elaboration des indicateurs de l'ORB.....	21
ii. Etudes menées par le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé.....	21
iii. Etude réalisées dans le cadre de la DCSMM.....	22
iv. Synthèse des connaissances à l'échelle nationale.....	22
v. Synthèse des connaissances à l'échelle européenne.....	23
. 4.c. Réponses aux sollicitations extérieures.....	23
. 4.d. Participation aux réunions et séminaires.....	23
i. Participation à la conférence ouverte organisée par le PNM.....	23
ii. Séminaire RNE.....	24
. 4.e. Intégration au collectif Vigie Mer.....	24
5. Protection des phoques en baie de Somme.....	25
. 5.a. Interventions en cas de dérangements.....	25
i. Nombre de dérangements et de mises à l'eau.....	25
ii. Activités génératrices de dérangements et nombre d'interventions.....	26
iii. Localisation des dérangements.....	27
. 5.b. Surveillance estivale.....	28
i. Principe.....	28
ii. Organisation.....	29
iii. Les différents volets d'actions.....	30
iv. Bilan horaire.....	33
. 5.c. Surveillance hivernale.....	34
i. Principe.....	34
ii. Organisation.....	34
iii. Les différents volets d'actions.....	35

iv. Bilan horaire.....	36
6. Sensibilisation et information.....	37
. 6.a. Au près des adhérents.....	37
. 6.b. Au près du grand public.....	37
i. Grâce à de nombreuses actions.....	37
ii. Points d'observation et sorties.....	38
iii. En cas de risque de dérangement.....	39
iv. Conférences et expositions.....	39
v. Affiches.....	40
vi. Dépliants et fascicules de terrain.....	40
vii. Stickers.....	41
viii. Livre et livret.....	41
. 6.c. Au près des scolaires.....	41
. 6.d. Au près des usagers de la baie.....	42
. 6.e. Au près des gestionnaires et des politiques publiques.....	42
7. Communication.....	42
. 7.a. Via des moyens internes.....	42
i. Listes de diffusion.....	42
ii. Site internet.....	43
iii. Panneaux fixes d'information.....	43
. 7.b. Via la presse et les médias.....	43
8. Soutien des actions.....	44
. 8.a. Soutiens financiers.....	44
. 8.b. Soutiens techniques.....	45
9. Fiche synthétique : les chiffres clefs de l'année 2019.....	46
Annexes.....	47
. Annexe 1 : bilan horaire de l'investissement des bénévoles réguliers en 2019.....	47
. Annexe 2 : Cartes vertes au sein de l'association Picardie Nature.....	48
. Annexe 3 : Tableau récapitulatif des 43 signalements de jeunes phoques veaux-marins (non émancipés et émancipés) en 2019.....	49
. Annexe 4 : Tableau des mises à l'eau et des interventions en baie de Somme en 2019.....	51
. Annexe 5 : Courrier d'alerte du 10/07/2019 adressé aux 4 structures commerciales concernées utilisant des embarcations maritimes.....	52
. Annexe 6 : Courrier adressé en 2018 à la société Commandant Charcot.....	54
. Annexe 7 : Liste des 37 bénévoles estivaux ayant participé à la surveillance estivale 2019, et dates de présence.....	60
. Annexe 8 : Note de positionnement sur la médiatisation des naissances hivernales de jeunes phoques gris en Baie de Somme.....	61
. Annexe 9 : Nombre annuel de personnes sensibilisées grâce aux différentes actions mises en place..	63
. Annexe 10 : Revue de presse de l'année 2019.....	64

Ont contribué à la rédaction de ce rapport : Régis DELCOURT, Eric HUGENTOBLER, Sébastien MAILLIER, Christine MARTIN, François MERANGER, Sarah MONNET, Jean-Marie THIERY, Simon THIERY, Corinne VARIN.

1. Contexte et objectifs du projet

. 1.a. Introduction

Actuellement deux espèces de phoques fréquentent les côtes françaises et s'y reproduisent : le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) et le Phoque gris (*Halichoerus grypus*). La France représente la limite méridionale des aires de répartition de ces deux espèces en Atlantique Nord. Le maintien de ces colonies constitue donc un modèle biologique particulièrement pertinent pour l'étude du fonctionnement des populations. De plus, ces espèces classées en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (92/43/CEE) présentent un intérêt patrimonial national élevé.

La baie de Somme accueille une population sédentaire et reproductrice de Phoques veaux-marins, représentant près de 60% des individus dénombrés en France. Des Phoques gris sont également présents annuellement. Depuis quelques années, plusieurs naissances ont été rapportées sur ce site. Jusqu'en 2014, aucune n'était arrivée jusqu'au sevrage du jeune.

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, dont les actions sont inscrites au plan de gestion 2017-2021 de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, créée en 1994. Ces trois actions se retrouvent sous deux catégories d'opérations de l'objectif du plan "ODP 2 - Contribuer à la connaissance et à la conservation des populations de phoques" :

- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel (inventaires, recueils de données, enquêtes...) :
 - CS05 - Suivre et étudier les populations de Phoques veaux-marins et de Phoques gris,
 - CS06 - Intervenir suite aux signalements de Mammifères marins échoués,
- Surveillance du territoire et police de l'environnement :
 - SP01 - Réduire les dérangements sur les populations de phoques.

. 1.b. Objectifs

Les objectifs des actions menées sont nombreux :

- Assurer le **maintien d'une population viable** de Phoques veaux-marins et de Phoques gris ;
- Contribuer à la **connaissance** des espèces (suivis sanitaires, études...) ;
- Mettre en place une **surveillance estivale et hivernale pendant la période critique de gestation et d'élevage des jeunes**. Empêcher que les animaux ne fassent l'objet de dérangements trop fréquents. Il est également important de concilier activités humaines et protection des phoques, afin de permettre la cohabitation de tous sur un même territoire ;
- **Favoriser l'appropriation de cette colonie par des acteurs locaux** notamment en mettant à disposition des informations auprès des structures qui souhaiteraient développer une activité touristique, plutôt qu'en développant nous même une activité commerciale ;

2. Investissement bénévole

. 2.a. *Les bénévoles réguliers*

Fin 2016, suite à une réduction budgétaire, l'avenir du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme fut incertain. **C'est grâce à une réelle volonté de continuer ces actions et grâce à un investissement bénévole important qu'il a pu survivre en 2017.**

Pour perdurer, le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme a donc été réorganisé depuis 2017. Le poste de chargée de mission a été remplacé par un poste de chargée d'études. Les missions de la salariée sont également recentrées sur le volet "Etudes" du programme.

Les autres volets d'actions ont ainsi été confiés à des coordinateurs bénévoles volontaires. Ils sont au nombre de 4 en 2019 et s'occupent chacun de l'un des volets suivant :

- Suivi et étude sur le terrain des populations des deux espèces de phoques, Coordinateur : Simon THIERY ;
- Gestion des mammifères marins échoués vivants et morts, en lien avec le Réseau National Echouage, Coordinateur : François MERANGER ;
- Mise en place des animations sur le programme d'études de la protection des phoques, Coordinatrice : Corinne VARIN ;
- Mise en place de la surveillance estivale et hivernale, et organisation d'autres opérations de terrain, Coordinatrice : Christine MARTIN.

Nous tenons à les féliciter pour leur engagement, tout comme l'ensemble des bénévoles, pour leur très grand investissement au sein du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme !

Une grande majorité d'entre eux sont d'ailleurs des habitants locaux, désirant protéger leur patrimoine naturel, et tout particulièrement ces espèces emblématiques de la baie de Somme. En 2019, 52 bénévoles se sont ainsi investis :

ALEXANDRE Martine, ANDRZEJEWSKI Martine, AUBRY Alain, AUBRY Isaline, BASSOT Fabienne, BEURAIN Bernadette, BERLIOZ Sandrine, BORDIER Laëtitia, CAUDRON Claude, CAUDRON Danielle, DAUTRICOURT Gabriel, DEBRAY Annick, DEBRAY Gérard, DELCOURT Françoise, DELCOURT Régis, DEMETEZ Liliane, FEUNTEUN Aurore, FLEURY Marie-Claude, FREMAU Marie-Hélène, FREMAU Jean-Louis, GAINON Lison, GIRARDOT Hervé, GREVOT Alain, GROSSIER Danielle, HERBETTE Jacques, HERNANDEZ Olivier, KOZOULIA Alice, LEJEUNE Viviane, LEMAIRE Daniel, LEVIEZ Frédéric, LIENARD Frédéric, MAIRESSE Anne-Marie, MALLET Benoît, MARTIN Christine, MARZI Maxime, MERANGER François, MESTRE Julie, MONNET Sarah, MULET Charlotte, NICOLAI Chantal, OBERTI Camille, POIRET Nelly, QUENOT Clémence, RENAUDIN Laurence, RINGENBACH Ariane, TERRASSE Gilbert, THIERRY Caroline, THIERRY Florence, THIERY Patrick, THIERY Philippe, THIERY Simon et VARIN Corinne.

Hommage à Sandrine Berlioz

C'est avec stupeur et beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Sandrine Berlioz le samedi 11 janvier 2020. Depuis plusieurs années, elle s'investissait dans ce programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. Sandrine, ta cordialité et ta bonne humeur nous manqueront.



. 2.b. *Bilan horaire*

En 2019, l'investissement des bénévoles réguliers, représente plus de 233 journées.hommes, soit 1633 heures passées sur le terrain (cf annexe 1).

3. Etude des phoques en baie de Somme

Les suivis des effectifs du Phoque veau-marin et du Phoque gris en baie de Somme sont réalisés régulièrement.

En dehors de la période estivale, ils sont majoritairement terrestres et parfois maritimes ou aériens. En 2019, 50 séances de terrain ont pu être réalisées : 8 avant la Surveillance estivale, 37 pendant et 5 après.

Cette année encore, les effectifs maxima ont été observés durant l'été, avec 575 phoques veaux-marins et 223 phoques gris le 09/07/2019.

Au niveau de la reproduction du Phoque veau-marin, 142 naissances ont été dénombrées en 2019. En ce qui concerne le Phoque gris, deux naissances ont été découvertes en baie de Somme durant la saison hivernale 2018/2019.

. 3.a. Suivi des deux espèces de phoques présentes en baie

Un suivi régulier de la colonie de phoques en baie de Somme est mis en place toute l'année, puisque les deux espèces sont présentes quotidiennement en baie de Somme. Les comptages sont normalement réalisés au minimum 2 fois par mois.

Réalisés de façon entièrement bénévole depuis fin 2016, la réalisation des comptages a profité d'un renfort salarié à partir de l'automne 2019.

Les séances de terrain sont réalisées à marée basse (entre marée basse -3h à +1h) lorsque les phoques se reposent sur les bancs de sable, et qu'ils sont donc les plus facilement observables. Les bénévoles se répartissent ensuite au travers de l'estuaire, en fonction des repaires utilisés par les phoques et des localisations des jeunes et des couples mères-petits.

Les comptages peuvent se faire de 3 façons différentes : de façon terrestre, maritime et/ou aérienne. Cependant, en dehors de la période estivale, ils sont majoritairement terrestres.

i. Organisation du suivi et pression d'observation

Cette année, 63 sessions de terrains ont pu être réalisées (figure 1). Parmi ces 63 sessions, certaines ont permis le suivi simultané par voie terrestre et maritime, voire terrestre/maritime/aérienne. Ainsi, on en dénombre :

- 8 sur la période du 01/01 au 07/06 (7 comptages terrestres et 1 week-end de repérages maritimes),
- 50 durant la « Surveillance estivale » du 08/06 au 24/08 (37 comptages terrestres et 11 prospections maritimes et 2 comptages par survols ULM),
- 5 sur la période du 25/08 au 13/12 (5 comptages terrestres).

Le seuil initial de 2 comptages par mois n'a malheureusement pas pu être tenu sur les mois hors Surveillance estivale. En effet, les conditions météorologiques, le manque de bénévoles disponibles et certaines opérations, comme les poses de balises (cf. partie 3.b.ii.), n'ont pas permis la tenue de certains comptages.

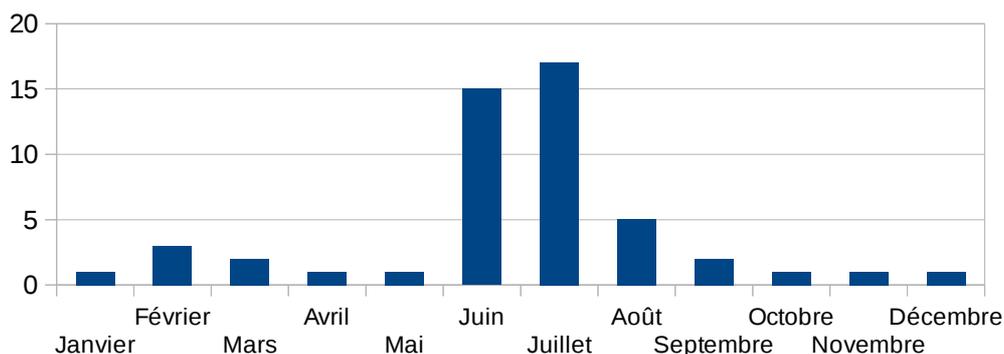


Figure 1 : Nombre de séances de terrain réalisées en baie de Somme au cours de l'année 2019.

ii. Effectifs

La figure 2 présente les effectifs maxima mensuels visibles (comme tout dénombrement de faune sauvage, l'ensemble des individus n'est pas forcément visible à un instant T, surtout dans les vastes espaces de la baie de Somme) depuis le point de comptage au cours de cette année 2019. Les effectifs de phoques dénombrés sont variables d'un mois sur l'autre. En regardant dans le détail, les effectifs varient d'autant plus d'un comptage sur l'autre puisqu'une multitude de facteurs peuvent influencer leur présence (heure de marée basse, période du cycle biologique, degré d'ensoleillement, température, présence d'activités humaines...).

Une précaution toute particulière est à prendre concernant les effectifs dénombrés de Phoque gris. En effet, depuis le basculement du chenal, une partie des effectifs se trouvent en front de mer et ne sont donc plus visibles depuis notre point de comptage terrestre. Certains chiffres sont donc sous-évalués, voire largement sous-évalués, en comparaison du nombre d'individus réellement présents. Un financement supplémentaire a été trouvé pour 2020 afin de réaliser des comptages par survols ULM, permettant de supprimer ce biais sur les périodes clés du cycle de vie de cette espèce.

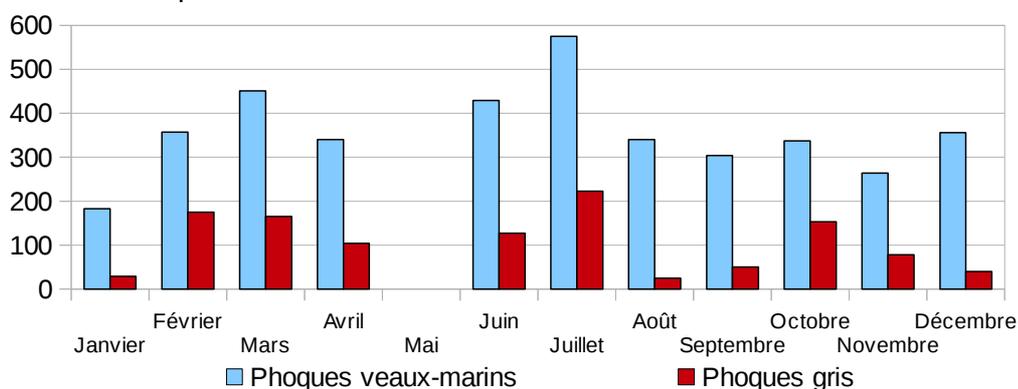


Figure 2 : Evolution mensuelle des maxima de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme en 2019.

Cette année encore, les effectifs maxima annuels sont observés en été : **575 Phoques veaux-marins** et **223 Phoques gris** le 09/07/19, lors du même comptage ULM.

En effet, la période estivale correspond à la période de reproduction (mises-bas et allaitement ; cf. partie 4.b.i.) et de mue du Phoque veau-marin. Les phoques émergent donc plus souvent sur les bancs de sable pour se reposer, régénérer leur énergie, muer et se reproduire. Certains individus provenant de colonies limitrophes peuvent également venir augmenter les effectifs en baie de Somme. Ils profitent également des températures estivales pour s'exposer de façon accrue au soleil et réduire ainsi les dépenses énergétiques.

En 2018, pour mémoire, il y avait un maximum de 621 Pv et de 269 Hg. Les effectifs sont en baisse pour la deuxième année consécutive, mais aucune conclusion ne peut être avancée à l'heure actuelle car nous manquons de recul. De nombreux facteurs peuvent influencer ces effectifs (date de passage des ULM, nombre de comptages effectués, conditions météorologiques, dérangements...). La figure 3 montre l'évolution des effectifs de phoques des deux espèces.

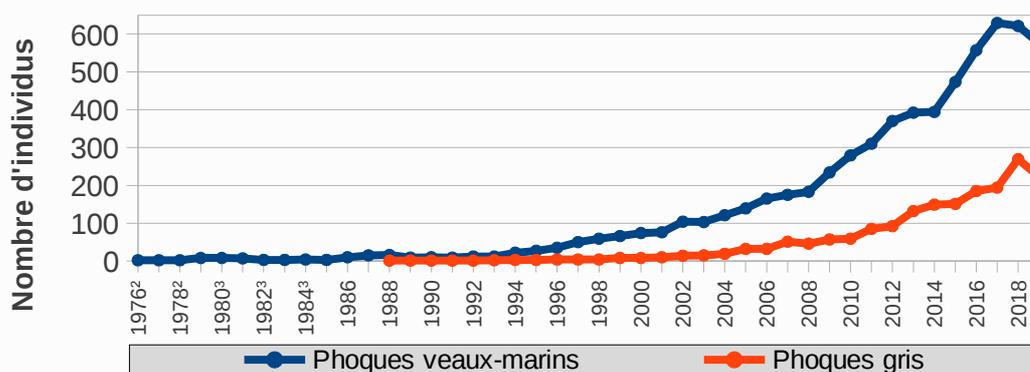


Figure 3 : Evolution des effectifs maxima de Phoque veau-marin et de Phoque gris observés en baie de Somme (² données Duguay ; ³ données Triplet ; [°] Picardie Nature).

iii. Localisation des reposoirs

La carte 2019 des reposoirs en baie de Somme a été ré-actualisée au cours de l'été. Cependant de profondes modifications du tracé du chenal ont été observées sur les derniers mois de l'année, suite aux gros coefficients cumulés aux tempêtes successives. Elle va donc être rééditée dès début 2020, notamment à l'aide des futurs survols ULM, en sachant que la modification des chenaux et des bancs de sable dans l'estuaire est quasi permanente.

Néanmoins, en 2019, 17 reposoirs ont donc de nouveau été déterminés comme zones de repos des phoques à marée basse (figure 4). Parmi ces 17 reposoirs, 11 se trouvent au Nord du chenal de la Somme, et donc en Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme : « R1 », « R2A », « R2B », « R2C », « R3 », « R4 », « FMR4 », « R6 », « R8 », « BH » et « BHR5 ».

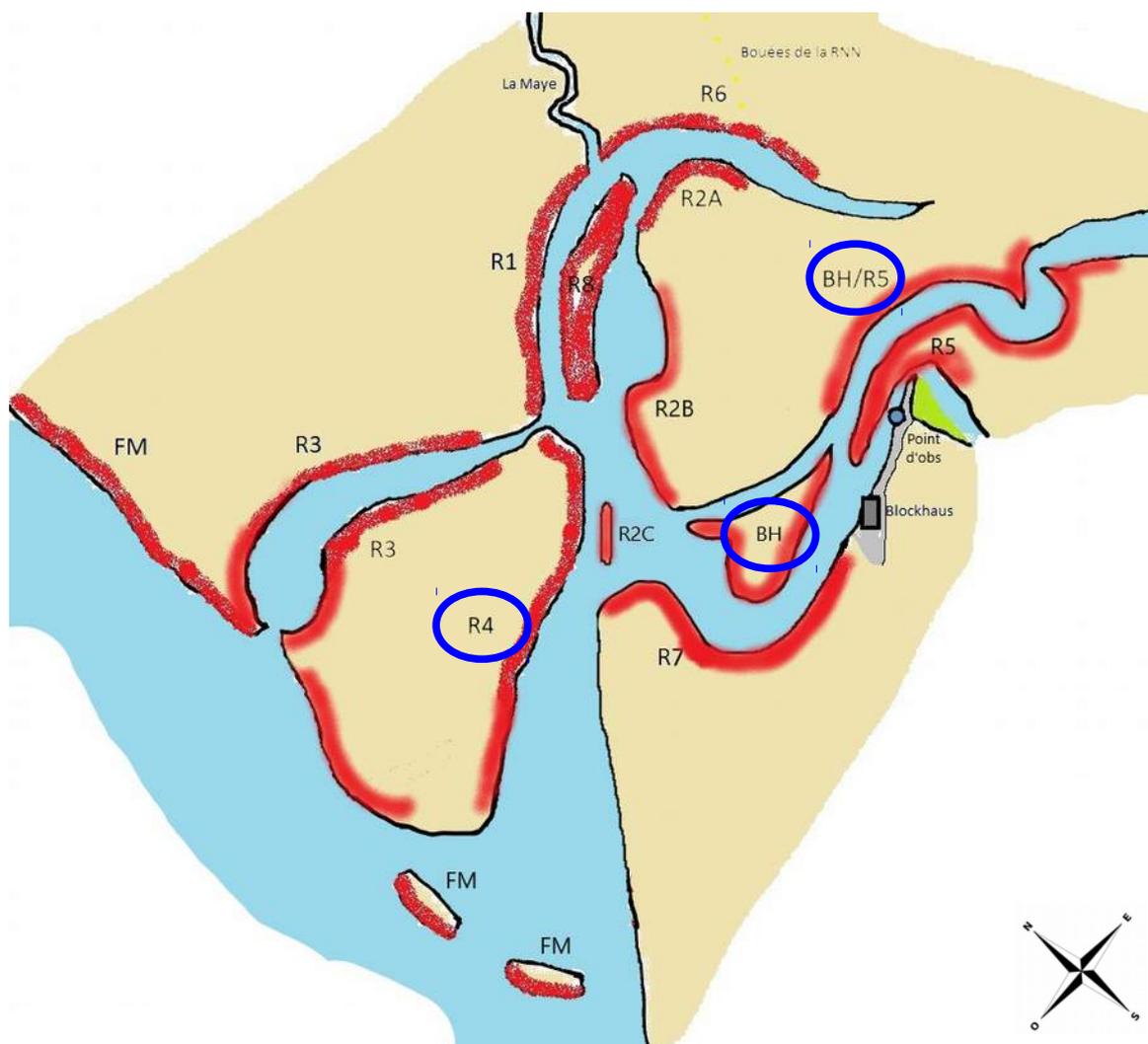


Figure 4: Carte des reposoirs des phoques en baie de Somme (réalisée par Simon Thiery).
Les reposoirs principaux sont entourés.

Tous les reposoirs n'ont pas été utilisés de la même façon par les deux espèces :

- Pour le Phoque veau-marin, ce sont les reposoirs entourant le chenal de la Somme qui ont été les plus fréquentés. En effet, ils permettent de s'y reposer grâce à une vaste superficie, et un chenal suffisamment profond à proximité, pour se mettre à l'eau rapidement en cas de danger. Nous pouvons citer les reposoirs «BH», «R4» et «BHR5», avec respectivement un taux d'utilisation de 92%, 86% et 75% lors des différents comptages. Il est à noter également l'utilisation fréquente des reposoirs « R5 », « R7 » et « R2C » avec 44 % d'utilisation. En terme d'effectifs, c'est le reposoir «R4 » qui semble être préféré des phoques, puisqu'il accueille à lui seul 41% des effectifs maxima. Il est suivi par le « BHR5 » (17%), le « BH » (15%), et le « R5 » (11%).

- Les Phoques gris ont eu une préférence très marquée pour le reposoir «R4» avec une proportion d'utilisation de 81%. Ils ont également fréquenté régulièrement le « R3 » et le « R7 » (17 %). C'est également le reposoir «R4» qui accueille la plus grande partie des effectifs maximaux dénombrés (69%).

Malgré ces préférences marquées, nous notons une évolution dans la fréquentation de certains reposoirs :

- Les reposoirs « R7 » et « BH », très fréquentés par les phoques veaux-marins tout au long de l'année, ont été désertés, voire abandonnés en période estivale, du fait de nombreux dérangements (cf. partie 4.a.iii.).

- Une évolution saisonnière, liée directement à la reproduction du Phoque veau-marin est à noter. Il s'agit de celle de l'utilisation des reposoirs « BHR5 » et « R5 ». Ils ont accueilli un grand nombre de phoques veaux-marins entre fin juin et fin août. En effet, ils ont été occupés par un grand nombre de couples mère-petit (figure 5).

- Pour finir, les reposoirs « R7 » et « BH » ont commencé à être utilisés par les phoques gris seulement à partir de la fin de l'été, avec parfois de beaux effectifs sur le « R7 » (entre 17 et 39 individus).



Figure 5 : Exemples de couples mères-petits observés au cours de l'été 2019 sur le reposoir « R5 » (photo de Benoît Mallet, prise le 06/07/2019).

Dans tous les cas, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme a un rôle important à jouer pour les 2 espèces de Pinnipèdes, puisqu'elle accueille plus de 80 % des effectifs des deux espèces de phoques qui se posent en baie de Somme.

iv. Reproduction

Actuellement, en baie de Somme, les deux espèces présentes, le Phoque veau-marin et le Phoque gris, se reproduisent.

Cependant, la reproduction de ces deux espèces diffère de par leur cycle biologique : le Phoque veau-marin met bas en pleine période estivale, avec un pic de naissances se situant entre mi-juin et mi-juillet ; alors que le Phoque gris met bas en hiver, généralement au cours du mois de janvier.

Les premières naissances viables de Phoque veau-marin (arrivant jusqu'au sevrage) datent de la fin des années 1980. C'est à partir de 1992 que l'on peut parler de colonie reproductrice pour cette espèce, puisque des naissances viables sont observées chaque année depuis cette date.

En ce qui concerne le Phoque gris, les naissances sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit. Cependant, il n'est pas encore possible de parler de colonie reproductrice pour cette espèce, du fait du caractère encore exceptionnel de ces mises-bas.

Reproduction 2019 chez le Phoque veau-marin

La présence des bénévoles durant la période estivale, ainsi que les comptages terrestres, maritimes et aériens permettent de relever régulièrement le nombre de jeunes. Les naissances sont rarement observées en direct, mais l'augmentation du nombre de jeunes et la taille de ces derniers permettent d'estimer le nombre total de naissances et la date de celles-ci.

Au total 142 jeunes Phoques veaux-marins ont été dénombrés en baie de Somme au cours de l'été 2019 (139 en 2018). Ce nombre de naissances représente un taux de reproduction annuel de 25%, supérieur au taux moyen depuis 2010 (18%). Si on ne prend pas en compte la valeur de 2016, pour laquelle le comptage ULM avait été tardif, nous sommes toujours dans une phase d'augmentation régulière et constante du nombre de naissances pour les phoques veaux-marins. Il est cependant important de noter que le taux de reproduction reste très variable d'une année sur l'autre (figure 6). Il est donc capital à présent de continuer le suivi pour observer l'évolution future de cette tendance.

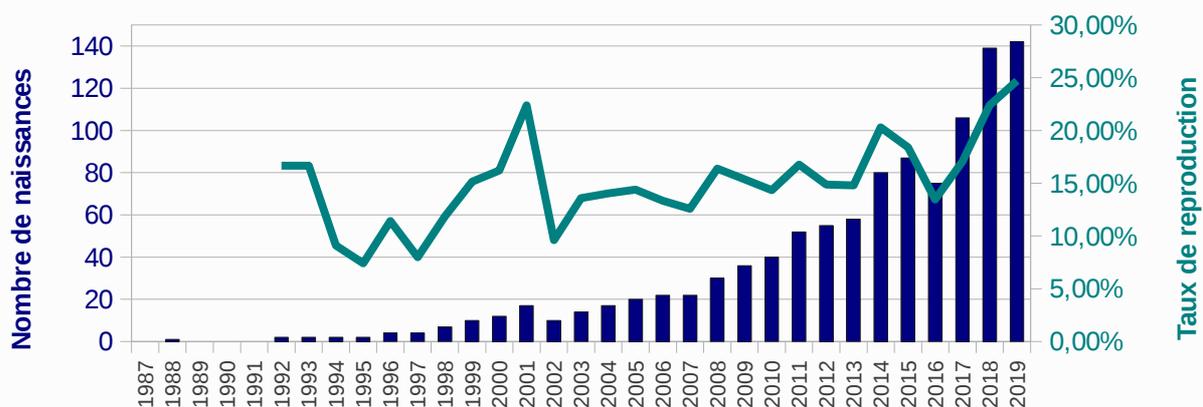


Figure 6 : Nombre de naissances et taux de reproduction du Phoque veau-marin en baie de Somme.

Cette année, le premier, prématuré, retrouvé mort, a été signalé dès le 09/04, puis un second le 06/06. Il faudra attendre le 12/06 pour observer la première naissance. Depuis 2010, la date moyenne de première naissance est le 31 mai. Il est à noter également que, depuis 1992, la date de la première naissance a tendance à s'avancer d'année en année (figure 7). Il en est de même pour la date moyenne des naissances, qui se trouve au 02 juillet cette année.

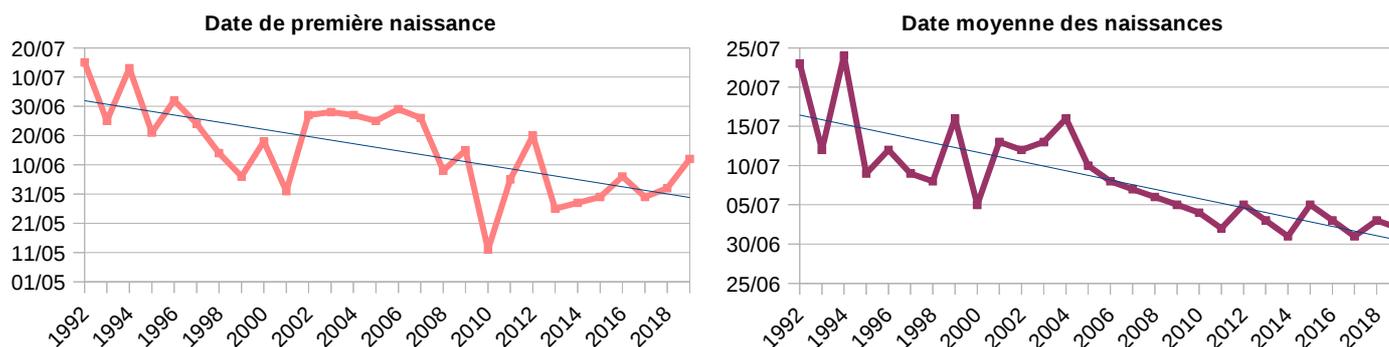


Figure 7 : Tendances d'évolution des dates de première naissance (à gauche) et des dates moyennes des naissances (à droite) des phoques veaux-marins depuis 1992.

Une période a été particulièrement chargée, puisque de nombreuses naissances y ont eu lieu. Il s'agit des deux premières semaines du mois de juillet. Cependant, comme chaque année, tous les jeunes nés en baie de Somme, n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère. On note 13 jeunes non émancipés échoués vivants et 12 jeunes non émancipés échoués morts (cf. partie 2.c.iv.), **ce qui représente un taux de sevrage naturel de 82,4 %**. Dans la nature, tous les jeunes qui naissent ne survivent pas, il existe de la mortalité naturelle (malformations, maladies) mais aussi de la mortalité induite par les activités humaines (pollutions des milieux, dérangements sur les groupes au repos à marée basse...). Les mauvaises conditions météorologiques début juillet peuvent également fortement impacter la survie des jeunes.

Reproduction 2019 chez le Phoque gris

La femelle cherche une zone tranquille pour y mettre bas. Après la mise bas, elle allaite son jeune pendant 3 semaines. Recouvert d'un "lanugo", épais pelage blanc, le jeune est bien équipé pour affronter le froid. Cependant, cette épaisse fourrure n'est pas très adaptée pour la nage. La femelle laisse ainsi son jeune sur le haut de plage, hors de la zone de recouvrement de la marée.

Cette période est ainsi critique pour la survie du nouveau-né, puisque tout dérangement peut empêcher la femelle de revenir, et ainsi compromettre le bon déroulement de l'allaitement. Dès lors qu'une naissance est détectée, une surveillance hivernale est donc mise en place. Les bénévoles s'y relaient pour réaliser le suivi et sensibiliser le grand public (cf. partie 4.c.).

Durant cette saison hivernale 2018/2019, **2 blanchons** ont été découverts. C'est la **première fois** que 2 naissances sont recensées et suivies jusqu'au sevrage durant la même saison.

Le premier blanchon a été signalé le 28/12/2018. Ce jeune mâle a été trouvé le jour de sa naissance par des particuliers entre le sentier d'accès à la mer et Quend-Plage ; une première également pour ce secteur. Ce qui n'a pas rendu les choses simples pour la tranquillité du couple mère-petit, puisqu'il a dû cohabiter avec la présence humaine, surtout pendant les vacances scolaires.

La mère, une jeune femelle est identifiée grâce à ADN (Association Découverte Nature, basée à Berck-sur-mer). Il s'agit de Fauvette, vue pour la 1^{re} fois, jeune de l'année, en 2014 en baie d'Authie. Elle a donc 5 ans en janvier 2019 et ce petit est sûrement son premier (figure 8). La dernière observation de ce jeune a été faite le 19/01, 6 jours après que sa mère l'ait allaité pour la dernière fois. Il était donc sevré, mais n'avait pas encore mué.



Figure 8 : Fauvette et son blanchon le 08/01/2019 (à gauche ; photo de Laurence Renaudin) et le jeune mâle de Vanesse le 24/01/2019 (à droite ; photo prise par Marie-Hélène Fremau).

La veille, le 18/01/2019, a été découvert le 2^e couple mère-petit de la saison. Il s'agit cette fois-ci de Vanesse et de son jeune, un mâle également. Pour rappel, Vanesse est la femelle qui a déjà élevé des jeunes en baie de Somme en 2014, 2016, 2017 et 2018, et jusqu'au sevrage pour les années 2016, 2017 et 2018. Il s'agit donc du 5^e blanchon de Vanesse.

Ce couple là a eu la chance de ne pas être dérangé puisque Vanesse a mis bas en plein milieu de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme. A la fin du mois de janvier, les premiers signes d'un sevrage proche ont fait leur apparition : premières dents et début de la mue. Le jeune a été observé pour la dernière fois avec certitude le 1^{er} février.

Ils s'agissaient des 16^e et 17^e découvertes de blanchon en baie de Somme, et des 6^e et 7^e blanchons retrouvés vivants. En effet, une information nous est parvenue courant 2019 via la base de données clicnat.fr sur la présence en baie d'un couple mère-petit, durant la saison 2015/2016. Cette information a pu être validée par échange avec l'observateur et car elle était accompagnée d'une photographie. Non recensé jusque là, il a donc été rajouté au tableau de suivis des naissances.

Tous les détails relatifs à cette saison hivernale 2018/2019 sont disponibles sur l'article en ligne : <http://l.picnat.fr/pwc>. Pour la saison 2019-2020, 2 blanchons ont été à nouveau découverts. Les détails de ces naissances seront disponibles dans le prochain bilan annuel. L'avenir nous dira si ces deux dernières années marquent le début d'une colonie reproductrice de Phoque gris en baie de Somme.

. 3.b. Reconnaissance individuelle et animaux marqués

Lors des différentes séances de terrain, tout élément permettant d'identifier un individu est systématiquement noté et archivé en vue de futures études. Plusieurs éléments peuvent être pris et notés : les photographies des taches caractéristiques d'un individu ou encore le numéro d'une bague posée sur une nageoire postérieure.

En 2019, le travail de longue haleine de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivi, tout comme la synthèse inter-annuelle et au long terme de ces données. Elle a déjà permis de recenser 225 phoques identifiés et de comptabiliser 1345 ré-observations de phoques marqués. Ce travail se poursuivra en 2020.

La reconnaissance individuelle des phoques peut s'effectuer de différentes manières :



Figure 9 : Exemple d'un individu bagué lors d'une pose de balises : bague blanche n°15, un phoque veau-marin équipé le 05/10/2019 (photo de Julie Mestre).

- par reconnaissance de marques artificielles comme :

- les bagues : composées d'un code alphanumérique, elles sont placées sur la palmure arrière de l'individu. Elles sont posées lors d'un séjour dans un centre de soins, ou dans le cadre d'un suivi scientifique (ex. des poses de balises GPS ; figure 9) ;

- les marques à l'azote liquide ou au décolorant : réalisé dans le cadre de suivis scientifiques. Ces marques peuvent être visibles plusieurs mois pour le décolorant, et plusieurs années pour l'azote liquide. Un phoque connu de longue date qui possède ce type de marquage est le phoque « P6 », âgé de plus de 20 ans ;

- l'emmêlement dans un filet : certains individus se retrouvent empêtrés dans un filet. Ne pouvant pas forcément s'en libérer, ils le gardent quelques mois, voire quelques années, avant de s'en défaire, ou non. Bien que non volontaire, c'est un indice de plus pour les reconnaître individuellement ;

- par reconnaissance de marques naturelles comme :

- les dessins du pelage : tout comme les grains de beauté chez les humains, les phoques peuvent posséder des taches sur leur pelage qui leur sont caractéristiques. Ce n'est pas toujours le cas, mais parfois, il est possible d'en dégager un dessin particulier permettant de l'identifier individuellement ;

- la présence de cicatrices : certains phoques, suite à des contacts sociaux, ou des blessures, d'origine naturelle ou anthropique, possèdent des cicatrices caractéristiques qui permettent leur identification (ex. œil borgne, cicatrice liée à une bagarre, trace d'un ancien filet de pêche...).

Chaque année, comme en 2019, ces marques ont donc été systématiquement relevées lors des sessions de terrain, et archivées en vue de futures études. En général, ce sont les prospections en bateau qui permettent d'observer le plus de marques, puisque l'approche maritime nous permet de prendre de nombreuses photos analysables par la suite.

Pour nous aider dans cette mission, Benoît Mallet, volontaire en service civique, a été accueilli au sein de l'association durant 6 mois du 8 juin au 6 janvier 2020.

En 2019, le travail de centralisation, de compilation et d'archivage des données existantes a été poursuivi, à partir des données recueillies par les bénévoles depuis 30 ans. La base de données a été actualisée et complétée : 225 phoques sont à présent identifiés et archivés et 1345 ré-observations de phoques marqués, naturellement ou non, ont été comptabilisées (contre 81 phoques et 251 ré-observations en 2019). Il reste néanmoins à saisir le reste des données antérieures. **Ce travail sera poursuivi en 2020.**

. 3.c. Echouages de Mammifères marins

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage (RNE) coordonné par l'Observatoire PELAGIS de La Rochelle. Plusieurs membres de l'association possèdent la « carte verte », autorisant l'intervention sur un mammifère marin échoué. Les bénévoles de Picardie Nature interviennent ainsi sur le littoral en cas de signalement d'un échouage.

Des animaux sont signalés tout au long de l'année. En 2019, 93 signalements nous sont parvenus. Ils concernent 58 Phoques veaux-marins, 10 Phoques gris, 12 phocidés non identifiés, 11 Marsouins communs, 1 Grand dauphin, et 1 cétacé non identifié.

Cette année, 11 Phoques veaux-marins se sont échoués vivants et ont nécessité une prise en charge. Ils ont ainsi été transférés vers l'un des 2 CSFS voisins : celui du CHENE ou celui de la LPA de Calais.

i. Fonctionnement et appui technique (gardes RNN, ADN, CMNF)

Picardie Nature est membre du Réseau National d'Echouages (RNE), coordonné par l'observatoire PELAGIS (anciennement CRMM) de La Rochelle. Toute intervention sur un Mammifère marin, espèce protégée, nécessite la détention d'une « carte verte », autorisation ministérielle délivrée conjointement par Pelagis et le Ministre de l'environnement (cf annexe 2).

Picardie Nature continue à intervenir sur des échouages compris dans le secteur de la baie de Somme et de ses alentours. Les interventions sont essentiellement réalisées par les bénévoles de Picardie Nature possédant la « carte verte ».

Les gardes de la RNN et d'autres correspondants locaux d'autres structures (association ADN et CMNF), prennent également en charge à présent certains échouages sur leur secteur.

En cas de découverte d'un mammifère marin échoué, la permanence téléphonique est à nouveau confiée à l'Observatoire Pélagis, coordinateur national de ce réseau (joignable 7/7j au 05 46 44 99 10).

ii. Les animaux signalés échoués

En 2019, 93 signalements de mammifères marins nous sont parvenus (contre 73 en 2018). Ils portent essentiellement sur des phoques avec 58 Phoques veaux-marins, 10 Phoques gris et 12 Phocidés non identifiés. Notons également 11 échouages de Marsouins communs, 1 échouage de Grand dauphin et 1 signalement de cétacé non identifié.

Regarder en détails ces signalements nous permettent d'en apprendre davantage sur : la cause probable des échouages sur le secteur, leur saisonnalité, ou encore sur les différents cas de figures recensés et donc sur les interventions possibles, nécessaires ou non.

a) Causes probables de ces échouages

Dans de nombreux cas, la cause probable de l'échouage de ces mammifères marins ne peut être déterminée. En effet, l'état de décomposition de certains animaux ou leur degré de prédation ne permettent pas de retrouver d'indices liés à la mort de l'animal. Dans d'autres cas, l'animal peut également être mort naturellement ou suite à une pathologie, ce qui n'est pas détectable par simple examen sur le terrain. Enfin, les animaux non retrouvés et avec des descriptions floues du contexte de découverte ne nous permettent pas d'émettre d'hypothèse sur la cause de l'échouage. Cette année, ce cas de figure représentait 41 signalements .

Dans d'autres cas, en revanche, des indices laissent supposer une cause probable de mortalité (figure 10). Pour 18 cas, il n'y avait rien à signaler puisqu'il s'agissait d'individus simplement en phase de repos ne nécessitant pas de prise en charge.

Cette année encore, la cause dominante d'échouages correspond aux « Jeunes de l'année » pour 21 cas. Il s'agit de jeunes phoques veaux-marins, non émancipés, qui se sont retrouvés en détresse sur le haut de plage : soit « naturellement », liée à leur condition physique, soit « anthropologiquement » (cf. partie 4.b.iii.). Dans le même registre, nous avons retrouvé 3 prématurés de phoques veaux-marins (3 individus morts).

Pour finir, 6 signalements correspondent à des individus pris dans des filets (5 individus vivants, dont 3 signalements pour le même animal, et 1 retrouvé mort) et 1 signalement a été rapproché d'une capture probable.

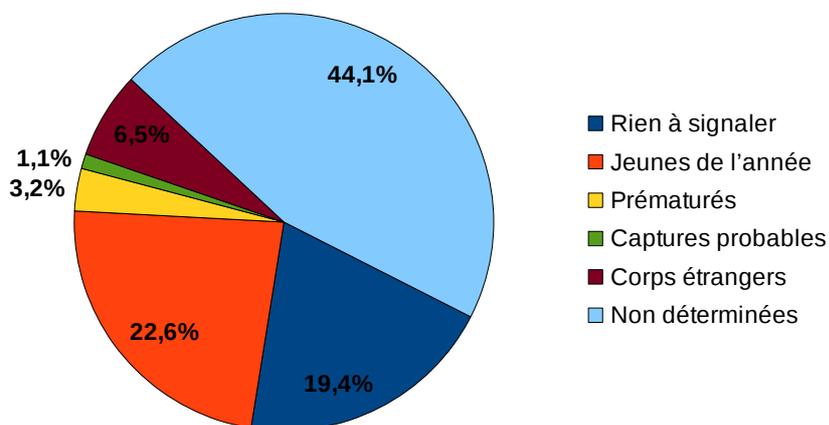


Figure 10 : Causes probables des échouages de Mammifères marins en 2019.

b) Saisonnalité des signalements

Les échouages ont lieu tout au long de l'année (figure 11). Cependant, le pic des échouages se situe, comme chaque année, au cours des mois de juin et de juillet, ce qui correspond à la période de mise bas des jeunes Phoques veaux-marins. En effet, parmi les 58 signalements de cette espèce, la majorité correspond à des jeunes non sevrés (n=36).

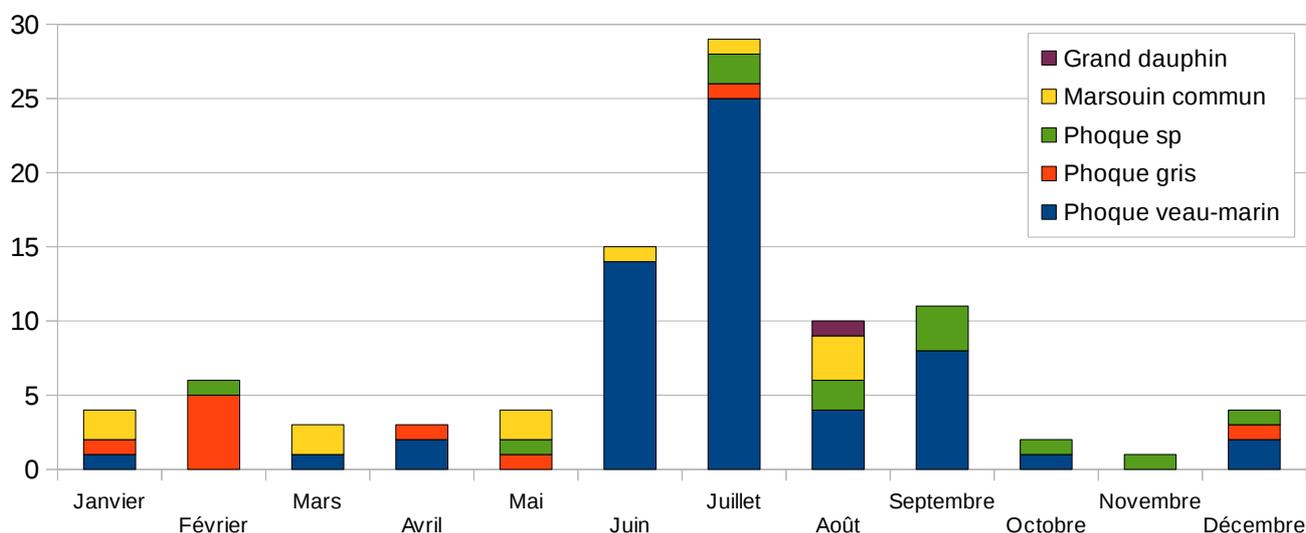


Figure 11 : Répartition mensuelle des échouages au cours de l'année 2019.

iii. Réponses données aux signalements

Les signalements de mammifères marins concernent des animaux qui peuvent être, soit vivants, soit morts. Dans ce dernier cas, leur état de conservation peut également être très différent d'un individu à l'autre, en fonction de la date de leur mort, du temps passé dans l'eau, des charognards, de leur date de découverte... La réponse à un signalement n'est donc pas toujours la même. Dans le cas de l'année 2019, voici les différents cas de figure observés (figure 12) :

o l'animal est signalé mort :

- il est ensuite étudié par un correspondant du RNE (prise de mesures, réalisation de prélèvements (vibrisses, dents, lard...), dans le but d'études futures) puis est équarri : 9 cas ;
- il est étudié puis laissé sur place, si le site ne se prête pas au rapatriement du cadavre ou s'il se trouve en Réserve Naturelle. Dans ce cas, il est identifié par rubalise ou tout autre signe distinctif, pour éviter les doubles interventions : 3 cas ;
- il est directement équarri, sans étude préalable : 2 cas ;
- il est laissé sur place, sans étude préalable. Il est dans ce cas également identifié. Il s'agit des cas où l'état de l'animal ne permet pas de l'étudier : 17 cas ;
- il est récupéré afin d'être autopsié pour essayer de déterminer la cause de mortalité : 1 cas ;
- il n'a pas été retrouvé lors de la prospection car il a été repris par la marée : 2 cas ;

o l'animal est signalé vivant:

- il ne nécessite pas de prise en charge, car il est simplement en phase de repos ; et/ou d'attente du retour de sa mère, s'il s'agit d'un jeune individu : 18 cas ;
- il n'a pas été retrouvé. Dans ce cas, il s'agissait sûrement d'animaux en bonne condition, considérés à tort comme en détresse, et qui sont repartis par leurs propres moyens : 3 cas ;
- il a été retrouvé et nécessitait réellement une prise en charge. Il a donc été transféré dans un centre de soins de la faune sauvage : 11 cas ;
- il a été retrouvé mais est mort rapidement (mort sur place ou durant le transfert en centre de soins, euthanasie suite à l'état de santé de l'animal) : 2 cas ;
- il a été retrouvé mais a été laissé sur place, faute de pouvoir intervenir sur la cause de l'échouage, ou bien si son état ne nécessitait pas forcément une prise en charge : 4 cas ;

o Le signalement n'a pu être vérifié, par manque de « cartes vertes » disponibles ou parce que l'information nous a été transmise trop tard ou non directement (la majorité des cas cette année) : 21 cas (16 individus morts et 5 vivants).

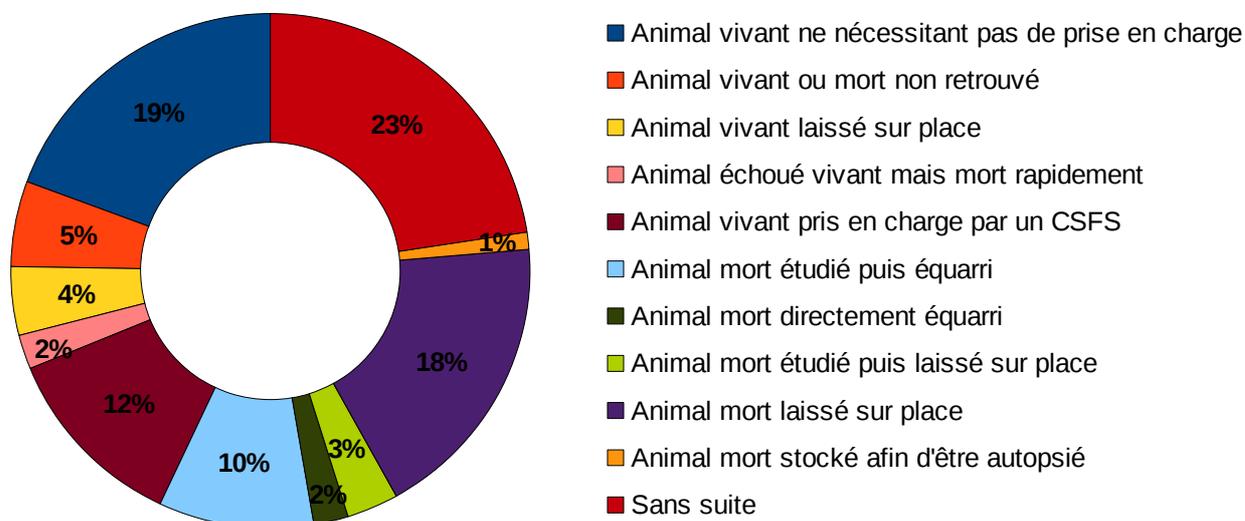


Figure 12 : Suites données aux signalements de Mammifères marins échoués en 2019.

iv. Les signalements d'animaux échoués morts

En ce qui concerne les animaux échoués morts, nous retrouvons à la fois des Pinnipèdes (n=38) et des Cétacés (n=13).

Les individus signalés en plus grand nombre appartiennent à l'espèce du Phoque veau-marin avec 27 individus. Cinq phoques gris ont également été recensés, ainsi que 6 phoques dont l'état de décomposition ne permettait pas une identification plus précise. Pour les Cétacés, 11 marsouins communs (*Phocoena phocoena*), 1 Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) et 1 cétacé non identifiés ont été signalés morts.

Cette année un cas particulier a été marquant.

Cas du phoque retrouvé sans tête

La découverte d'un phoque veau-marin sans tête le 07/08/2019 sur la plage de Fort-Mahon a fait le tour des réseaux sociaux et des médias (figure 13). En effet, l'absence de tête a pu faire penser à un acte malveillant.

Or ce type de cas, bien que peu banal, n'est pas lié à une origine anthropique. Il s'agit simplement de l'action de la décomposition qui entraîne la perte de poils et du crâne. De plus l'absence de coupe nette autour de la tête, lors de l'étude du cadavre par un correspondant du RNE, écarte toute hypothèse de décapitation.

Une discussion a eu lieu avec l'Observatoire Pelagis et les correspondants locaux afin de trouver un moyen d'expliquer ce phénomène au plus grand nombre. Ainsi, des contacts avec les médias ont permis de faire passer l'information dans la presse, et avec les groupes sur les réseaux sociaux.



Figure 13 : Coupure de presse mentionnant le cas du phoque retrouvé sans tête le 07/08/2019 (cf partie 6.b.).

v. Les signalements d'animaux échoués vivants

Seuls des pinnipèdes ont été signalés vivants sur le littoral (n=42). Il s'agissait essentiellement de Phoques veaux-marins, avec 31 individus. Cinq Phoques gris et 6 phoques non déterminés ont également été observés dans ce cas de figure.

Cependant, un phoque signalé comme échoué, ne l'est pas forcément. En effet, dans certains cas, il s'agit uniquement d'un animal en phase de repos ou d'attente du retour de sa mère. Ils sont néanmoins signalés comme échoués par le grand public par manque de connaissance de la biologie de ces espèces. C'est pourquoi un travail de sensibilisation est toujours en cours à ce propos (cf. parties 4.b. et 5.b.). Ainsi, sur les 42 phoques vivants signalés comme échoués, 18 étaient dans cette situation, soit 43 %.

Certains signalements d'échouage ont attiré notre attention en 2019 par: la complexité du cas, les enseignements qu'ils nous apportent ou encore par leur forte fréquence sur une courte période.

Cas d'un phoque veau-marin pris dans un filet



Le signalement d'individus pris dans des filets reste pour l'instant un phénomène peu fréquent. Mais il ne reste pas rare pour autant. Un exemple est de nouveau à citer pour l'année 2019. Il s'agit d'un phoque veau-marin signalé le 20 avril au niveau du blockhaus au Hourdel (figure 14).

Figure 14 : Cas du 20/04/2019 d'un phoque veau-marin signalé avec un filet autour du cou (photo Didier Cailliez).

Cependant, l'intervention sur ce genre de cas est difficile. Les moyens humains et matériels nécessaires pour intervenir sont conséquents, très spécifiques et bien souvent très difficiles, voire impossibles à mobiliser rapidement. De plus, malgré l'affaiblissement lié à l'enchevêtrement, l'animal resterait toujours très vif et agressif avec le stress. Il pourrait ainsi accentuer ses blessures ou blesser les personnes mobilisées. Pour finir, en intervenant, un risque non négligeable serait pris de déranger les individus à proximité, surtout en période sensible de reproduction (gestation en cours à ce moment-là).

Il n'a pas été possible d'intervenir sur son cas, car l'animal a été signalé à marée montante. Nous n'aurions donc pas pu le capturer car il aurait été, ou se serait mis, à l'eau rapidement. Cependant ces signalements de mammifères marins enchevêtrés sont très précieux. En effet, toutes les observations de ce type sont remontés au niveau européen pour répondre à un indicateur créé dans le cadre de la DCSMM (cf. partie 3.b.iii.).

Cas des jeunes Phoques gris échoués vivants



Figure 15 : Bamako à son arrivée à la LPA de Calais le 31/05/2019 (photo Corinne Varin).

En 2019, plusieurs signalements de jeunes phoques gris ont été recensés. Trois d'entre eux ont été particulièrement intéressants puisqu'ils concernaient des jeunes tout juste sevrés. Datant du 03/02, 12/02 et 15/02/2019, ils nous donnent de précieux renseignements pour l'étude de la reproduction du Phoque gris en baie de Somme puisqu'il s'agit là d'indices de reproduction (cf. partie 3.d.ii.). Il se pourrait d'ailleurs que plusieurs de ces cas correspondent à un des blanchons nés en baie cet hiver-là.

Un autre signalement de Phoque gris est à citer. Il s'agit de celui du 31/05/2019 concernant une jeune femelle affaiblie car parasitée (figure 15). Son état de santé étant préoccupant, elle a été transférée au centre de soins de la LPA de Calais. Elle a été baptisée Bamako, puisque la thématique des noms 2019 était les capitales. Elle fut vite remise sur pied et relâchée à Sangatte (62) le 14/06/2019.

Cas des jeunes Phoques veaux-marins échoués vivants

Parmi les 31 Phoques veaux-marins signalés échoués vivants, 24 étaient des jeunes non émancipés (c'est-à-dire pas encore sevrés, et qui avaient encore besoin d'être allaités par leurs mères), 2 jeunes émancipés (jeune de l'année, déjà sevré) et 3 sub-adultes (individus non matures sexuellement).

Dans ces 24 signalements de jeunes phoques veaux-marins non émancipés, 11 individus ne présentaient aucun signe de détresse lors de la vérification de leur état par un membre du RNE. Un simple périmètre de protection a donc été mis en place afin de leur permettre de terminer tranquillement leur phase de repos, et de sensibiliser et d'informer le grand public.

Parmi les 13 individus restants, différents cas de figure se sont présentés :

- 2 jeunes retrouvés vivants sont morts très rapidement après leur découverte ou en cours de transferts vers un centre de soins ;

- 11 jeunes nécessitant une prise en charge ont été transportés vers un centre de soins : 6 à la LPA de Calais (Londres avec la bague n°797, Athènes n°799, Helsinki n°800, Sofia n°481, Prague n°482 et Varsovie n°483) et 5 au CHENE (Lisbonne n°799, Berlin n°254, Oslo n°255, Rome n°256 et Madrid).

Un tableau récapitulatif des signalements de jeunes phoques veaux-marins se trouve en annexe 3.

vi. Localisation des signalements

En 2019, l'ensemble des signalements reçus s'est réparti sur un secteur compris entre Berck-sur-mer et Le Tréport, avec une grande partie entre le sud de la baie d'Authie et Cayeux-sur-mer.

Fin d'année 2019, un outil a été créé par le gestionnaire de base de données afin de mieux restituer et valoriser les données naturalistes saisies sur clicnat.fr : oursin.clicnat.fr. Une couche cartographique a ainsi été créée afin de visualiser plus facilement la localisation des signalements (figure 16).

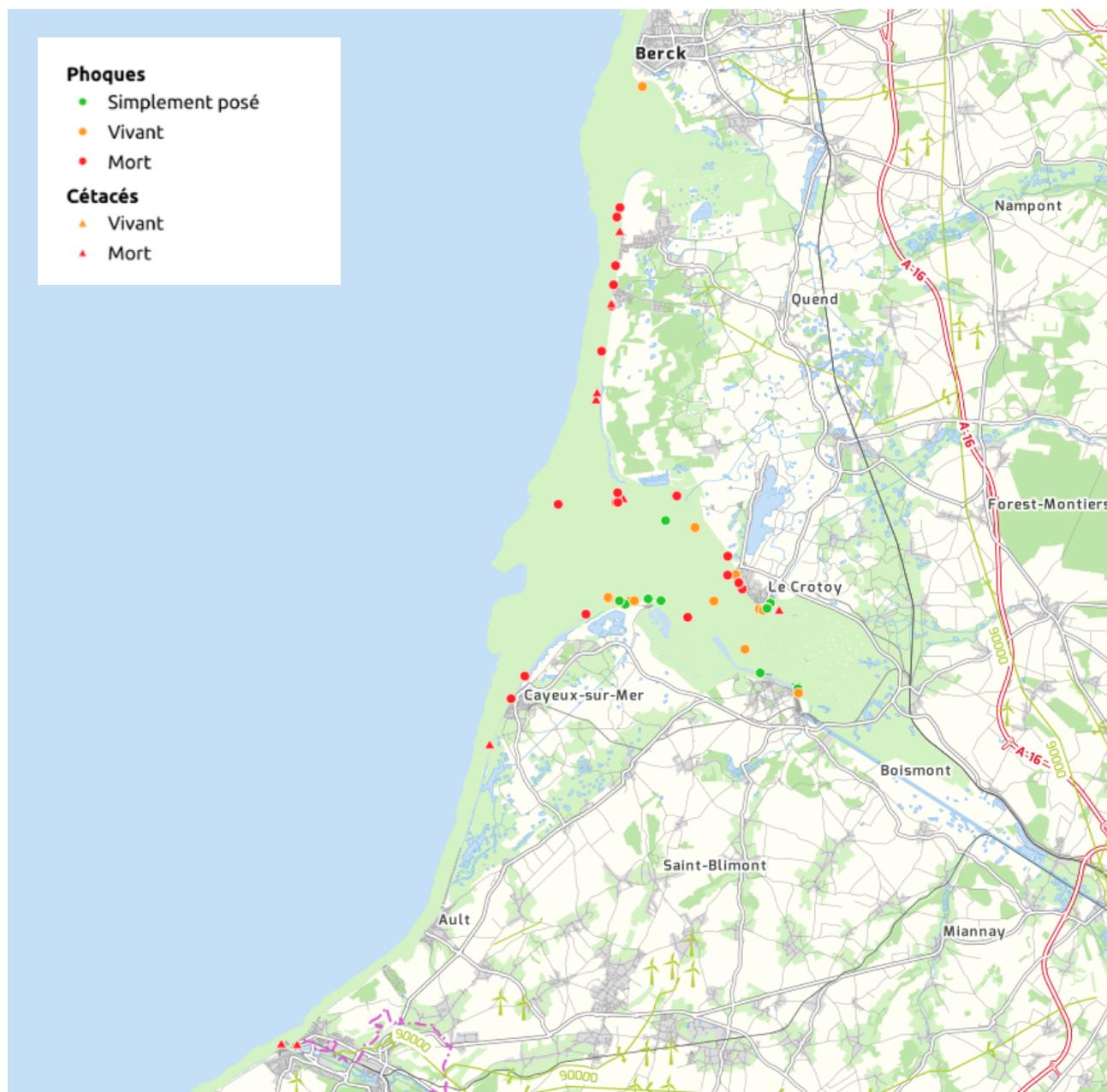


Figure 16 : Localisation des signalements de Mammifères marins échoués reçus en 2019 (oursin.clicnat.fr).

On peut ainsi y voir aisément que **les signalements de phoques simplement posés se concentrent en baie de Somme**, et particulièrement au niveau du Hourdel, de Saint-Valery-sur-Somme et du Crotoy. Il s'agit essentiellement de jeunes de l'année, leur localisation n'est pas anormale puisque les individus se trouvent à proximité des reposoirs, et donc de la colonie de phoques. Ces signalements se situent également sur des zones fortement fréquentées par du grand public non averti, favorisant ainsi l'observation et le recensement de ces individus comme étant échoués.

4. Contribuer à la connaissance des phoques

Dans la mesure du possible, Picardie Nature essaie de valoriser au maximum les données récoltées sur le terrain par les bénévoles. Elle peut ainsi publier des articles sur le site internet de l'association ou dans la revue naturalise picarde, intitulée « l'Avocette ».

Picardie Nature mène également des études spécifiques ou participe à des études menées par d'autres structures régionales, nationales, voire internationales. Ainsi, en 2019, le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme a mené ou participé à 8 études, dont 3 au niveau régional et 2 autres au niveau international.

La salariée du programme et/ou les bénévoles réguliers participent dans la mesure du possible aux différentes réunions et rencontres liées aux Mammifères marins.

Pour finir, Picardie Nature répond aux sollicitations des partenaires et des politiques publiques en ce qui concerne l'échange et le partage d'informations naturalistes.

. 4.a. Les études menées en interne ou avec des partenaires

i. Etudes liées à la reproduction du Phoque gris

Durant l'hiver 2018/2019, deux naissances ont été répertoriées (cf. partie 2.a.iv). En plus d'être une première en baie de Somme, cette double naissance a soulevé de nombreuses **interrogations quant au lien possible entre les deux femelles**.

En effet, Fauvette avait un comportement peu commun avec son jeune : au bout de seulement 3 jours, elle l'emmenait déjà à l'eau. Comportement peu documenté, il n'était pourtant pas inconnu d'une autre femelle mettant bas en baie de Somme : Vanesse. En effet, cette dernière a également pratiqué cette mise à l'eau précoce avec chacun de ses jeunes, y compris pour son premier blanchon : la femelle née en janvier 2014.

Or, la première observation de Fauvette par ADN (Association Découverte Nature) a été faite en baie d'Authie en 2014, alors qu'il s'agissait d'une jeune de l'année. La question a donc rapidement émergée : se pourrait-il que Fauvette soit la femelle née en 2014 ? Cette hypothèse pourrait permettre de comprendre la réitération de ce comportement et le choix du site de mise bas. En effet, les Phoques gris sont connus pour être fidèles à leur site de reproduction et mettre bas à proximité de leur lieu de naissance.

Pour répondre à cette hypothèse, **une étude génétique est en cours de réflexion**, spécifiquement en terme de faisabilité liée au matériel génétique disponible. Pour ce faire, des contacts ont été pris avec le laboratoire BioGeMME (Biologie et Génétique des mammifères marins de l'UFR Sciences et Techniques de Brest. Une sauvegarde des échantillons disponibles et un début d'analyse devraient être menés en 2020 pour commencer à répondre à cette interrogation.

Pour ce faire, une demande d'intention de mise à disposition de prélèvements a déjà été demandé auprès de l'Observatoire Pelagis pour utiliser les échantillons nécessaires le moment venu.

Cependant, une analyse génétique reste un procédé long et coûteux. Le matériel biologique nécessaire est également difficile à obtenir (chance de découverte, possibilité d'échantillonnage, qualité du prélèvement, possibilité de stockage et de transfert...). Même si cette réflexion venait à aboutir, ce processus serait difficilement répliquable.

Une solution simple à mettre en place et fiable aurait pu permettre de répondre facilement à cette question du lien de parenté entre Fauvette et Vanesse : le baguage. Avec un dérangement minimal sur l'individu, ce marquage pérenne permettrait ainsi d'identifier l'animal sur le long terme et de documenter efficacement l'implantation d'une nouvelle colonie en Manche Est. Ce projet permettrait ainsi de suivre le devenir des jeunes phoques gris nés sur le territoire picard, et de disposer d'éléments supplémentaires pour déterminer, la fidélité au site de reproduction, le lien de parenté entre individus, la transmission de comportement et d'apprentissage liés au milieu de vie...

Un CERFA de **demande de dérogation pour la capture de spécimens d'espèces animales** protégées a donc été déposé en janvier 2019. Après les avis favorables de la DREAL Hauts-de-France (Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement), du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature), et du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, **les opérations de baguage ont donc pu commencer durant la saison de reproduction 2019/2020**. Un premier jeune a pu être bagué le 01/02/2020. Il s'agit d'un jeune mâle qui porte une bague numérotée 464 à la palmure gauche (figure 17). Plus d'informations seront disponibles dans le prochain bilan annuel.



Figure 17 : Jeune mâle bagué le 01/02/2020, portant une bague blanche numérotée 464 à la palmure arrière gauche (photo Sarah Monnet).

ii. Elaboration de l'Atlas Mammifères Hauts-de-France

Picardie Nature, le GON et la CMNF ont entrepris la réalisation d'un Atlas régional des Mammifères regroupant les Mammifères terrestres, marins et les Chiroptères. **L'objectif de cette démarche est de recenser, entre 2010 et 2020, les Mammifères des Hauts-de-France et de cartographier leurs secteurs de présence.** Cette grande enquête sera l'occasion d'améliorer les connaissances sur ces animaux, souvent discrets et méconnus, en terme de distribution et d'effectifs.

Concernant les Mammifères marins, les imports de données ont continué en 2019 pour augmenter le nombre de données disponibles en base. Il s'agit presque exclusivement des dénombrements de phoques (Phoque veau-marin et Phoque gris), effectués par le réseau Mammifères marins et des signalements d'individus échoués, centralisés via le Réseau National Echouage. Quelques données ont également été saisies directement sur clicnat.fr par des bénévoles de l'association et le grand public. Pour augmenter le nombre de ces dernières, une réflexion a été menée en 2019 pour relancer un programme de science participative permettant au grand public de faire remonter plus simplement ses observations. Il devrait voir le jour en 2020.

Des échanges et une réflexion sont également en cours avec les partenaires de cet atlas concernant la liste d'espèces à inclure à l'ouvrage. En effet, pour ce groupe taxonomique particulier, dont les aires de répartition sont très vastes et avec un faible taux de détectabilité, il est important de statuer sur les espèces à prendre en compte ainsi que sur leur statut (espèce observée vivante, espèce recensée uniquement via les échouages...).

iii. Elaboration du Référentiel faune Hauts-de-France

L'objectif en 2019 était de mettre en place les **premiers référentiels faunistiques à l'échelle des Hauts-de-France** en lien avec divers partenaires (CEN des Hauts-de-France et GON). Le choix a été fait de commencer par la réalisation de référentiels pour 9 groupes de faune bien connus dans la région, dont les Mammifères marins (Amphibiens-Reptiles, Araignées, Coccinelles, Odonates, Orthoptères, Papillons de jour et zygènes, Syrphes, Mammifères et Oiseaux). L'élaboration des différents référentiels a été réalisée en 2019. Ils seront finalisés et diffusés en 2020.

. 4.b. Participation aux études menées par d'autres structures

i. Elaboration des indicateurs de l'ORB

Un autre document de référence a été élaboré en 2019. Il s'agit des fiches-indicateurs de l'ORB (Observatoire Régional de la Biodiversité). **Elles ont pour objectif de réaliser un état des lieux actualisé sur la biodiversité en Hauts-de-France**, et donc également leur état de conservation.

Picardie Nature, a travaillé en collaboration avec le GON sur cette mission, et a notamment eu en charge la rédaction des fiches concernant les Mammifères. La brochure regroupant l'ensemble des fiches-indicateurs devrait paraître début 2020 sur le site Internet de l'ORB.

ii. Etudes menées par le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé

Partenaire scientifique et technique privilégié depuis de nombreuses années, le CEBC (Centre d'Etudes Biologiques de Chizé, CNRS / La Rochelle Université), leurs thématiques de recherche portent notamment sur les prédateurs marins supérieurs, dont font partie les Mammifères marins. Cette année 2019 fut à nouveau riche pour l'étude des phoques puisque plusieurs études ont été menées et sont toujours en cours. L'association Picardie Nature a pu aider le CEBC à 3 reprises courant 2019, en apportant un soutien matériel et humain.

➤ Etude du régime alimentaire des phoques

Dans le cadre de la thèse de Yann Planque sur l' "Ecologie trophique de deux espèces sympatriques de phoques en périphérie de leur aire de répartition", l'association a prêté main-forte pour la collecte d'échantillons de fèces.

Une session de terrain dédiée a été organisée du 25/02 au 01/03/2019, lors de laquelle des prélèvements ont été réalisés par approche terrestre et maritime. Le bilan de cette semaine fut très bon puisque plus de 160 fèces ont pu être collectées, sur des périodes peu prospectées jusqu'alors.

En dehors de cette session dédiée, le ramassage de fèces a perduré le reste de l'année, lorsque l'occasion se présentait (repositoires abandonnés avant la marée haute et accessibles).

➤ Etude par suivis télémétriques des phoques

Dans la continuité de l'étude Eco-phoques et dans le cadre du programme de suivi pour la DCSMM (Directive Cadre Stratégie Milieu marin), **un projet de suivi télémétrique de phoques a été élaboré en 2019** par le le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC - UMR CNRS / Université de la Rochelle) et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale. La première phase de cette étude a consisté à mettre en œuvre 2 opérations de capture d'animaux : de phoques gris du 23 au 25/05/2019, de phoques veaux-marins du 05 au 07/10/2019.

De par sa connaissance des repositoires et de la baie de Somme, Picardie Nature a proposé à Cécile Vincent, responsable de l'opération pour le CEBC, une constitution des équipes pour favoriser les captures, le travail du vétérinaire, et l'approche des repositoires en bateau.

Cette opération avait pour objectif d'équiper les mammifères de balises Fastloc GPS/GSM afin de suivre leurs déplacements pendant une durée prévisionnelle de plusieurs mois. Les données récoltées permettront :

- de décrire les mouvements individuels des phoques à partir de leurs repositoires terrestres en Baie de Somme ;
- de décrire les rythmes d'activité des phoques (repos à terre, plongées, etc.) ;
- d'identifier et caractériser les zones probables de chasse des mammifères.

La première phase a permis d'équiper 14 phoques : 10 phoques gris et 4 phoques veaux-marins. La deuxième a permis de poser 13 balises sur 11 phoques veaux-marins (figure 18) et 2 phoques gris.



Figure 18 : Exemple d'un individu balisé lors de la deuxième phase : un phoque veau-marin équipé le 05/10/2019 (photo de Julie Mestre).

Cette opération a permis également de faire se rencontrer sur le terrain : équipe scientifique dirigées par Cécile Vincent, bénévoles de Picardie Nature et d'ADN, équipes opérations du PNM, agents de l'ONCFS, gardes de la RNN Baie de Somme et guides nature.

Lors de ces deux sessions, l'association et les 13 bénévoles du réseau qui ont participé aux deux phases (DELCOURT Régis, GREVOT Alain, GUYOT Bernard, HERNANDEZ Olivier, LEMAIRE Daniel, LIENARD Frédéric, MARTIN Christine, MERANGER François, MESTRE Julie, RENAUDIN Laurence, THIERY Philippe, THIERY Simon, VARIN Corinne), ont pu partager leur connaissance du site et du comportement des animaux afin de mener à bien cette mission dans un temps record.

Des points d'observation spécifiques ont également été tenus par des bénévoles, pour informer le grand public sur les actions en cours, et pour permettre le bon déroulé des opérations en indiquant la zone de sécurité à laisser libre.

Petite anecdote de cette opération : un phoque veau-marin a été capturé et balisé pendant les deux phases du suivi sur le même reposoir. Il permettra ainsi de suivre les déplacements d'un individu sur une grande partie de l'année.

iii. Etude réalisées dans le cadre de la DCSMM



Dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et du programme européen INDICIT-II (2019-2021), différents partenaires œuvrent à développer des indicateurs et méthodes standardisées afin d'évaluer l'emmêlement de la faune marine dans les déchets. Le but étant de mettre en place une surveillance structurée de l'emmêlement dans les pays européens et voisins.

En vue de la réunion de mi-parcours du programme, qui aura lieu le 15 janvier 2020 à Paris, nous avons été sollicités pour transmettre nos observations et photographies de phoques emmêlés dans des déchets en baie de Somme. Sollicitation à laquelle nous avons tout naturellement répondu positivement puisque nous avons déjà participé à un atelier de travail au MNHN à Paris en octobre 2018 sur cette problématique.

iv. Synthèse des connaissances à l'échelle nationale

Sous l'impulsion de Sophie Poncet l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) et de Cécile Vincent du CEBC, le réseau phoques s'est reformé en 2019. Il a pour objectif de réunir tous les acteurs étudiant les phoques sur le territoire métropolitain.

Pour marquer l'événement, un premier séminaire s'est tenu les 25 et 26/03/2019. Son objectif était multiple : représenter les contextes national et européen et des effectifs de phoques correspondants, présenter les dernières études à large échelle, représenter l'ensemble des suivis et études réalisés par les uns et les autres et mettre en commun les moyens et techniques pour une homogénéisation des suivis.

Il a été suivi, le 16/07/2019, d'un premier atelier de travail portant sur la photo-identification et avait pour but d'homogénéiser, à l'échelle nationale, les critères d'identification pour l'élaboration d'un futur catalogue commun.

La reformation de ce réseau a aussi été marquée par la rédaction d'une note de synthèse annuelle à l'échelle de la métropole (figure 19), disponible sur le site milieumarinfrance.fr.



Figure 19 : Note de synthèse rédigée par le réseau phoques.

v. Synthèse des connaissances à l'échelle européenne



Comme chaque année, l'association a également transmis les effectifs de phoques dénombrés par le réseau Mammifères marins afin de permettre la compilation des données annuelles demandées à chaque état européen. **Ils permettront de compléter les indicateurs** du Working Group on Marine Mammal Ecology (WGMME) de l'ICES (International Council for the Exploration of the Sea).

. 4.c. Réponses aux sollicitations extérieures

Plusieurs demandes de renseignements ont été formulées par les politiques publiques et autres structures. Picardie Nature y a bien évidemment répondu. En 2019, elle sont 5 :

- avril 2019, par Agrocampus Ouest Rennes, au sujet des sites Natura 2000 en mer ;
- avril 2019, par la DREAL, au sujet de la liste des habitats et espèces déterminants pour les ZNIEFF marines, en particulier sur le département de la Somme, afin de mettre à jour la liste Mammifères marins ;
- juin 2019, par la DDTM, au sujet de la localisation des reposoirs des phoques en baie de Somme, afin de les prendre en compte pour les activités de culture marine, comme la pêche aux coques. Une relecture de la note intitulée « Plan de contrôle et de surveillance des phoques » a également été réalisée ;
- juin 2019, par le comité des pêches, au sujet de la localisation des reposoirs également ;
- septembre et octobre 2019, par la Fédération de Pêche 62, au sujet des observations de phoques dans la Canche.

Dans une autre mesure, **nous répondons également aux sollicitations des étudiants** qui souhaitent réaliser une petite étude ou une synthèse sur les phoques. Elles sont cette année au nombre de 2 :

- septembre 2019, par des élèves de classe préparatoire, au sujet de la dynamique de population de phoques en côte d'opale.
- Décembre 2019, par des étudiants de M1 d'écophysiologie et d'écotoxicologie à Sorbonne Université, au sujet d'une étude cartographique sur la dynamique de population des Phoques gris sur les côtes françaises.

. 4.d. Participation aux réunions et séminaires

i. Participation à la conférence ouverte organisée par le PNM

Pour faire suite à la finalisation du projet Eco-phoques en 2018 et à la réalisation de différents travaux menés par le CEBC et ses partenaires (ADN, CMNF, GDEAM-62, GEMEL, Picardie Nature), **le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale a organisé une conférence ouverte le 01/07/2019** (figure 20).

Au programme de la conférence, trois axes d'échanges étaient programmés : sur le rôle du PNM et la problématique de gestion des phoques, sur le projet Eco-phoques et sur le suivi télémétrique des phoques en baie de Somme avec une présentation des premiers résultats de la phase de mai 2019 (cf. partie 3.b.2.).

Picardie Nature et des membres du réseau Mammifères marins étaient présents à cette conférence et ont participé à la préparation de la présentation de l'Axe 1 du projet Eco-phoques.



Figure 20 : Affiche de la conférence ouverte du 01/07/2019.

ii. Séminaire RNE

Comme chaque année, depuis l'intégration de Picardie Nature au sein du Réseau National Echouage, l'association a participé à son séminaire annuel.

Il s'agissait cette année de la XXI^e édition du séminaire du Réseau National Echouages. Il s'est tenu du 26 au 28 novembre 2019, en Martinique. Une centaine de participants, venus de toute la France, ont assisté à cette rencontre nationale.

Cet événement est l'occasion chaque année de se tenir informé des dernières études et actualités concernant les Mammifères marins à l'échelle nationale et internationale. De nombreux contacts avec les structures et experts nationaux y sont également possibles.

Toutes les informations sur ce séminaire sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire Pelagis : <http://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/observatoire/Suivi-des-echouages-37/seminaire-du-rne/article/xxie-seminaire-en-martinique> .

Ce séminaire fut l'occasion pour l'association de présenter la synthèse réalisée l'an passé par Aurore Feunteun (<http://l.picnat.fr/pwv>), alors volontaire en service civique, sur les informations disponibles sur la reproduction du Phoque gris entre 2008 et 2019 (figure 21).

Pourquoi parler de ce sujet lors du séminaire du Réseau National Echouages? Parce que les signalements reçus via ce réseau, les observations transmises, ont permis de repérer de nombreux indices de naissance (dont des échouages de Blanchons et jeunes individus le long de la côte) et même de repérer quelques naissances.



Figure 21 : Présentation réalisée lors du XXI^e séminaire du Réseau National Echouage (26 au 28/11/2019).

. 4.e. Intégration au collectif Vigie Mer

VIGIEMER

Pour continuer dans sa logique de partage des connaissances et mutualisation des savoir-faire, l'association a rejoint le Collectif Vigie Mer en fin d'année 2019. Né en Décembre 2017, ce Collectif rassemble différents types d'acteurs impliqués dans les sciences participatives en mer et sur le littoral et souhaitant partager, élargir et valoriser leur connaissance du milieu marin.

L'une des premières actions d'envergure du Collectif a été d'effectuer un recensement des dispositifs de Sciences Participatives Mer & Littoral pour avoir une vision globale des actions menées, et ainsi pouvoir mieux les valoriser. Recensement auquel Picardie Nature a répondu pour faire connaître ses missions portant sur les oiseaux et mammifères marins.

5. Protection des phoques en baie de Somme

La protection des phoques en baie de Somme reste un gros volet d'action du programme. En effet, la baie est de plus en plus fréquentée par le grand public, qui n'est pas forcément informé, ni sensibilisé sur les Mammifères marins et sur la fragilité de leur habitat. Le risque de dérangement est donc bien présent.

Les bénévoles présents sur le terrain interviennent donc, principalement durant la période estivale, pour protéger les reposoirs sensibles et les phoques isolés. S'ils ne peuvent pas intervenir directement lors d'un dérangement, ils notent la source de celui-ci, afin de pouvoir sensibiliser, par la suite, l'activité concernée et trouver un moyen de concilier activités humaines et présence des phoques en baie de Somme.

Ainsi, lors de leur présence sur le terrain, les bénévoles sont intervenus 281 fois auprès des différentes activités présentes en baie. Ils ont également recensé 236 dérangements au total, qui ont provoqué 195 mises à l'eau, sur l'ensemble de l'année. Sur ces 236 dérangements, 215 ont été observés durant la Surveillance estivale et ont provoqué 179 mises à l'eau. En période estivale, 83% des perturbations ont donc eu un fort impact sur la colonie, et donc potentiellement sur le bon déroulement de la reproduction.

. 5.a. Interventions en cas de dérangements

Les phoques se reposent sur les bancs de sable émergés à marée basse. Ils s'y installent dès leur apparition au début de la marée descendante et y restent jusqu'à leur recouvrement par le flot. Ce repos leur permet de reprendre de l'énergie et d'entretenir une couche de graisse sous-cutanée. En été, ils profitent également du soleil pour synthétiser de la vitamine D, profitable à la mue. Les bancs de sable sont aussi les lieux de mises bas et d'allaitement.

Les activités humaines peuvent engendrer une modification de ce comportement naturel : c'est ce que l'on appelle une « perturbation ». Le comportement des phoques diffère en fonction de la distance d'approche, de l'heure de la marée, du comportement du pratiquant, du type de pratique... Ces différents comportements sont classés grâce à un code, comprenant 6 échelons :

- **code 0** : aucune réaction des phoques. Il ne s'agit pas d'une « perturbation » en tant que telle, mais correspond à l'approche de personnes ne provoquant pas de « dérangement » ;
- **code 1** : Les phoques lèvent la tête quelques instants, sans bouger ;
- **code 2** : Les phoques observent intensément l'élément perturbateur ; ils sont sur le qui-vive ;
- **code 3** : Les phoques s'approchent de l'eau ;
- **code 4** : Les phoques partent à l'eau, mais remontent après le départ de l'élément perturbateur ;
- **code 5** : Les phoques partent à l'eau et abandonnent le reposoir (ils peuvent remonter ailleurs, ou pas) ;
- **code 6** : Les phoques ne peuvent pas utiliser un reposoir habituel car un élément y stationne.

Tous les codes, compris entre 1 et 6 correspondent à un « dérangement ». Les codes 4, 5 et 6, quant à eux, représentent un dérangement important, entraînant la fuite des phoques, qui prennent peur, et qui vont se réfugier à l'eau. C'est ce que l'on appelle une « mise à l'eau ».

Afin d'éviter les dérangements, les bénévoles présents sur le terrain vont ainsi à la rencontre des personnes susceptibles de provoquer un dérangement, mais aussi suite à un dérangement, afin de les sensibiliser : c'est ce que l'on appelle une "intervention".

i. Nombre de dérangements et de mises à l'eau

Lors de chaque session de terrain, les bénévoles recensent les dérangements observés, et interviennent lorsque cela est possible. Ainsi sur les 192 séances de terrain réalisées en 2019 qui permettent de les recenser (50 comptages, 122 sessions de points d'observation et 20 périmètres de protection), **306 perturbations ont été dénombrées** (tableau 1). Pour mémoire, le nombre de perturbations recensées l'an passé, sur 214 sessions de terrain, était de 175 perturbations.

Tableau 1 : Nombre de perturbations recensées en baie de Somme en 2019, en fonction de leur code (SE = Surveillance Estivale).

Code	Avant SE	Pendant SE	Après SE	Total
0	0	70	0	70
1	0	5	1	6
2	0	23	3	26
3	0	8	1	9
4	10	68	4	82
5	1	94	0	95
6	0	17	1	18
Total	11	285	10	306
Nombre de Dérangements	11	215	10	236
% sur total	100%	75%	100%	77%
Nombre de Mises à l'eau	11	179	5	195
% sur nbr de Dérangements	100%	83%	50%	83%

Sur ces 306 perturbations, 70 correspondent au code 0. En général, il s'agit de personnes qui étaient en train de s'approcher d'un reposoir, qui ont été arrêtées à temps et sensibilisées sur la biologie des phoques. Cela correspond donc à autant de dérangements évités.

La présence bénévole sur le terrain en période estivale est beaucoup plus importante, afin d'empêcher un maximum de dérangements pouvant impacter le succès reproducteur des Phoques veaux-marins (cf. partie 4.b.i.). De même la fréquentation de la baie de Somme est largement plus importante durant les 3 mois estivaux (juin, juillet et août) que sur le reste de l'année. La pression d'observation en est donc augmentée, tout comme la probabilité de détecter un dérangement.

Ainsi, **c'est durant la période estivale que le plus grand nombre de perturbations a été relevé** (tableau 1), avec 285 occurrences, soit 93% des cas annuels. Parmi elles, 215 ont réellement engendré un dérangement, dont 179 ont provoqué une mise à l'eau. Au total, durant la période estivale, **83% des perturbations ont eu un fort impact sur la colonie**, et donc potentiellement sur le bon déroulement de la reproduction.

Au total, en 2019, 236 dérangements ont eu lieu, et 195 d'entre eux ont conduit à une mise à l'eau. Ce qui représente une forte hausse par rapport à l'an dernier (respectivement 142 et 124 en 2018).

ii. Activités génératrices de dérangements et nombre d'interventions

En ce qui concerne les activités génératrices de dérangements, et de mises à l'eau, elles sont surtout d'origine maritime et terrestre (cf. annexe 4). Du côté maritime, il s'agit essentiellement des kayaks (n= 59), que ce soit des individuels ou des sorties guidées, et des pirogues (n=31). Pour les activités terrestres, il s'agit principalement des promeneurs, avec 67 mises à l'eau provoquées.

Pour ces derniers, parmi les 67 mises à l'eau provoquées, 24 l'ont en fait été causées par des **chiens non tenus en laisse**. Deux de ces cas ont eu de graves conséquences, puisqu'ils sont allés jusqu'à l'attaque de jeunes phoques non sevrés. Les propriétaires des chiens, très peu coopératifs, voire agressifs et violents envers les bénévoles, ont d'ailleurs fait l'objet d'une interpellation par l'ONCFS pour un cas, et d'un dépôt de plainte en gendarmerie dans l'autre cas.

Plus que le nombre de dérangements, c'est la répétition de ceux-ci au cours d'une même marée qui a engendré une grande inquiétude au cours de l'été 2019. En effet, les journées où le nombre de dérangements dépassait le nombre de 10 n'étaient pas rares. Par exemple, le 26/06/2019, 14 dérangements ont été recensés, dont 6 mises à l'eau qui se sont produites sur des zones où stationnaient des couples mères-petits.

Ces dérangements successifs ont engendré la dispersion de nombreux jeunes non sevrés qui se sont retrouvés seuls en haut de plage sur tout le pourtour de la baie (Saint-Valery-sur-Somme, Le Crotoy, Le Hourdel...). Ainsi les bénévoles ont dû intervenir pour réaliser plusieurs périmètres de protection par jour pour des jeunes posés. **Ils ont également pu constater que ces derniers étaient plus petits et maigres qu'à la normale.**

De plus, cette année, le nombre de pirogues et de kayaks a fortement augmenté. Certaines embarcations, que ce soit des individuels ou des sorties guidées, étaient très réceptives et respectaient les gestes de bonne conduite à avoir en présence des phoques. Mais d'autres ont provoqué de nombreuses perturbations. **Le nombre de dérangements causés par ces deux types d'embarcations est donc particulièrement élevé en 2019 (n=90).**

Après plusieurs interventions orales infructueuses auprès des pilotes, l'association a dû adresser un courrier d'alerte (cf. annexe 5) le 10/07/2019 aux 4 structures commerciales concernées, comme elle l'a fait en 2018 pour la société Commandant Charcot (cf. annexe 6). Un courrier a également été envoyé aux institutionnels et partenaires concernés pour les informer de cette situation inquiétante.

Outre le cas des kayaks et des pirogues, **les bénévoles sont intervenus 95 fois auprès des différentes activités en 2019**, afin de les sensibiliser sur la biologie du phoque et de les informer sur le risque que peut provoquer un dérangement. L'ensemble de ces interventions ont été réalisées au cours des 3 mois estivaux. Du fait de leur accessibilité plus facile, ce sont surtout les promeneurs (n=61) qui ont été sensibilisés (tableau 2).

iii. Localisation des dérangements

Dérangements comme interventions ont eu lieu majoritairement en bordure du chenal de la Somme (tableau 2). En effet, c'est dans cette zone que se trouve le plus grand nombre de reposoirs appréciés des phoques, mais également la plus grande affluence touristique du fait de son accès facile.

Ainsi, les reposoirs « BH » et « BHR5 » ont été particulièrement touchés, avec respectivement 48 et 83 mises à l'eau. Or, ce sont également ces reposoirs qui accueillent le plus grand nombre de jeunes phoques veaux-marins en période de reproduction (cf. partie 2.a.iii.).

Les dérangements ont été d'autant plus nombreux sur le « BH » et « BHR5 » puisqu'ils se trouvaient cette année **sur la partie du chenal la moins large et la plus tortueuse**. Or toutes les embarcations maritimes provenant de Saint-Valery-sur-Somme et du Cap Hornu devaient passer par cet endroit pour se rendre en baie. Donc, malgré certains passages respectueux des consignes de navigation à proximité des phoques, des dérangements ont tout de même eu lieu (n=9).

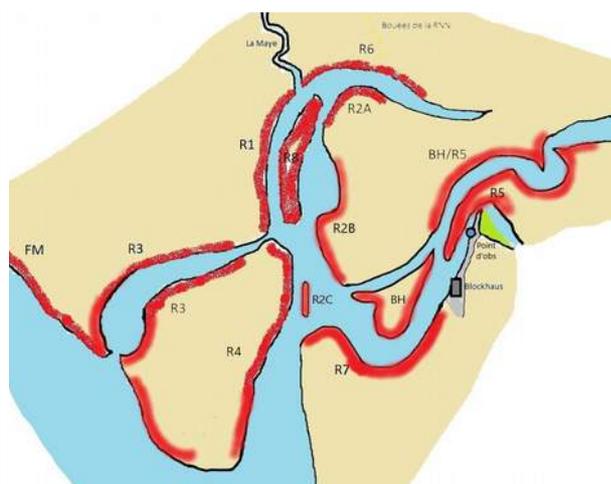
De plus, ces reposoirs étaient accessibles depuis Le Crotoy par la voie terrestre. De nombreux dérangements ont ainsi été générés par des promeneurs ou des cavaliers.

De même, le reposoir de marée haute « R7 » et le reposoir « BH » ont été touchés par ces dérangements à répétition (n = 29 et 48). Ils se trouvent au niveau du Blockhaus du Hourdel, de part et d'autre du chenal de la Somme. C'est donc une zone fortement fréquentée par le grand public, d'autant plus en été. En effet, une grande quantité d'activités terrestres et maritimes peuvent y être pratiquées, puisque facilitées par un accès simple et plébiscitées pour leur proximité avec la colonie.

Cependant, ces dérangements à répétition et cette pression touristique constante ont mené à une désertion, voire à un abandon en période estivale, de ces reposoirs.

Tableau 2 : Lieux de mises à l'eau et d'interventions en 2019
(les lignes surlignées en bleu correspondent aux repositoires se trouvant dans le périmètre de la RNN).

Repositoires	Sur toute l'année		Uniquement durant la SE	
	Mises à l'eau	Interventions	Mises à l'eau	Interventions
R1	0	0	0	0
R2A	0	0	0	0
R2B	2	1	2	1
R2C	4	0	4	0
R3	1	0	1	0
R4	11	0	8	0
R5	15	18	15	18
R6	2	1	1	1
R7	29	30	26	30
R8	0	0	0	0
FM	0	0	0	0
FMR4	0	0	0	0
BH	48	20	40	20
BHR5	83	25	82	25
Cap Hornu	0	0	0	0
Crotoy	0	0	0	0
Chenal	0	0	0	0
Total	195	95	179	95



Rappel de la carte des repositoires (cf figure 4)

Ces repositoires ont donc eu besoin d'un investissement bénévole accru en terme de protection, puisque c'est également dans ce secteur que se concentrait une grande partie des effectifs de Phoques veaux-marins et de couple mères-petits. En conséquence, c'est également dans cette zone qu'a eu lieu le plus grand nombre d'interventions.

. 5.b. Surveillance estivale

En période de reproduction des Phoques veaux-marins, une "surveillance estivale" est mise en place chaque année depuis 1990. En 2019, année de sa 30^e édition, elle s'est déroulée du samedi 8 juin au samedi 24 août 2019. Ce sont 37 bénévoles estivaux, 1 volontaire en service civique et 1 stagiaire qui ont participé à cette opération. Ils ont été assistés sur le terrain par plusieurs bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature.

Cette année, la « Surveillance estivale » a pu être coordonnée par 3 coordinateurs salariés. Ils ont ainsi pu prêter main forte aux 3 coordinateurs bénévoles de l'opération.

Lors de la Surveillance estivale, les participants ont réalisé 37 sessions de terrain dans un but de suivi scientifique, 179 points d'observation, 28 sorties et 46 missions de protection. Ils ont également permis de sensibiliser plus de 24500 personnes, venues à leur rencontre pour observer les phoques et/ou obtenir des renseignements.

La sensibilisation du grand public reste l'action dominante de la « surveillance estivale » avec 55 % du temps de terrain qui lui est consacré.

i. Principe

La période estivale correspond à la période des naissances et de mue chez le Phoque veau-marin, mais également à la période d'affluence touristique. Les risques de dérangements peuvent donc être nombreux. Or, ils sont connus comme facteurs pouvant impacter physiologiquement ces Mammifères marins.

En effet, dès lors qu'une activité humaine s'approche d'un groupe de phoques qui se repose hors de l'eau à marée basse, les animaux prennent peur et peuvent se mettre à l'eau. Ce comportement peut être problématique à divers niveaux :

- leur temps de repos s'en trouve perturbé ;
- le temps d'allaitement des jeunes s'en trouve diminué ;

- dans le mouvement de panique, les couples mère-petit peuvent se perdre de vue, et le jeune non émancipé, alors séparé de sa mère, se laisse dériver jusqu'à l'échouage. Ils peuvent se retrouver, mais malheureusement pas toujours. De plus, certains comportements humains inadaptés peuvent empêcher ces retrouvailles et diminuer fortement les chances de survie du jeune.

La mise en place des actions de protection nécessite donc un investissement accru. C'est pourquoi, une « surveillance estivale » est mise en place annuellement par l'association depuis 1990. Dans le cadre de cette action, Picardie Nature accueille des bénévoles estivaux pour prêter main forte aux bénévoles réguliers durant cette période. Ils sont présents quotidiennement en baie pour réaliser un suivi de la population, pour protéger les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue), et pour sensibiliser et informer le grand public sur la biologie de l'espèce et son environnement.

La « surveillance estivale » correspond donc à un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, puisqu'elle permet la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon amplifiée sur les 3 mois estivaux (juin, juillet et août).

Lors de leur présence sur le terrain, les membres de Picardie Nature participant à la « surveillance estivale » sont reconnaissables à leur gilet bleu « étude et protection des phoques ». Régulièrement, des personnes viennent à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent ainsi également s'informer sur ces Mammifères marins et leur habitat, la baie de Somme.

ii. Organisation

Organisée depuis 1990, la « surveillance estivale » est à présent une opération bien rodée. L'année 2019 a d'ailleurs marqué sa 30^e édition. En 2018 et en 2019, grâce à l'appel à manifestation d'intérêt « Éviter ou réduire les impacts des activités sur la biodiversité marine », **une coordination salariée a pu être mise en place afin de prêter main-forte aux 3 coordinateurs bénévoles** qui ont entièrement pris le relais de l'organisation de cette opération depuis 2017.

En janvier et février a lieu la diffusion de l'appel à candidature permettant de mobiliser un maximum de nouveaux bénévoles. Pour ce faire, plusieurs moyens de communication sont utilisés : site internet de l'association, réseaux sociaux, médias, mail aux différents réseaux (interne, scolaire, universitaire...), mail aux associations naturalistes et structures partenaires, et plateformes internet de diffusion des offres d'emploi, de stages, et de bénévolat.

Après la date de fin de candidature, la sélection des dossiers a été réalisée par la coordinatrice bénévole, avec l'aide de quelques bénévoles réguliers. Les candidats ont ensuite été contactés pour les tenir informés et pour leur demander de valider leur participation et de remplir leur dossier.

Au cours du mois de mai, la « surveillance estivale » est organisée et planifiée en fonction des dates d'arrivée et de départ des candidats retenus (tableau 7). Dans le même temps, le matériel nécessaire est commandé et préparé.

En 2019, ce sont 37 bénévoles estivaux venus de toute la France et un peu de l'étranger (annexe 7), présents au minimum 15 jours consécutifs, qui se sont relayés sur le terrain durant tout l'été. Ils ont été aidés par 8 bénévoles réguliers (BEAURAIN Bernadette, DEBRAY Annick, FLEURY Marie-Claude, GREVOT Alain, MARTIN Christine, MERANGER François, THIERY Simon, VARIN Corinne), ainsi que d'un volontaire en service civique, Benoît Mallet, et d'une stagiaire, VATAIRE Shannon, du 22/06 au 17/08/2019, qui ont également été missionnés sur les actions de protection et de sensibilisation.

L'ensemble des personnes se sont relayées pour assurer une présence sur le terrain pendant 78 jours, du début de l'opération, le samedi 8 juin, à sa fin, le samedi 24 août 2019 (tableau 3). Les dates de commencement et de fin de cette opération se situent toujours un samedi pour faciliter la venue des bénévoles, d'un point de vue transport et disponibilité.

Tableau 3 : Répartition temporelle des différentes personnes ayant participé à la surveillance estivale 2019.

	Du 8 juin au 15 juin	Du 15 juin au 22 juin	Du 22 juin au 29 juin	Du 29 juin au 6 juillet	Du 6 juillet au 13 juillet	Du 13 juillet au 20 juillet	Du 20 juillet au 27 juillet	Du 27 juillet au 3 août	Du 3 août au 10 août	Du 10 août au 17 août	Du 17 août au 24 août
Bénévoles	4	10	10	10	10	11	5	6	6	3	3
Coordinateurs bénévoles	2	1	1	2	2	2	2	0	0	0	0
Service civique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Stagiaire	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Salariés	0	0	1	1	1	1	1	2	2	2	2

A leur arrivée, ils sont formés sur la biologie des deux espèces de phoques présentes en baie de Somme, et sur les spécificités et la fragilité de leur environnement. Cette formation est donnée par la/le coordinatrice/teur présent(e) à ce moment-là, qu'il/elle soit salarié/e ou bénévole. Après quelques jours en binôme avec un bénévole arrivé plus tôt en saison, ils pourront ainsi devenir à leur tour ambassadeurs de ces espèces et mener les différentes actions du programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme.

iii. Les différents volets d'actions

Comme décrit plus en amont, cette opération appelée « surveillance estivale », est donc un réel concentré du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme. Elle permet la mise en place de l'ensemble des actions réalisées annuellement, mais de façon accrue.

Par leur présence quotidienne sur le terrain, l'ensemble des personnes mobilisées vont ainsi permettre de réaliser les 3 volets du programme :

- le volet étude, avec le suivi de la population et des naissances ;
- le volet protection, afin d'empêcher le maximum de dérangement sur les reposoirs, zones de quiétude vitales à la biologie de l'espèce (mises bas, allaitement et mue);
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

° Volet étude

Au cours de cette « surveillance estivale » 2019, 37 sessions de terrain ont été tenues. Autrement dit, 37 marées basses ont pu être prospectées dans un but de suivi scientifique. Parmi ces 37 sessions, certaines ont permis le suivi simultané par voie terrestre et maritime, voire terrestre/maritime/aérienne. Ainsi, durant l'été, on dénombre :

- 29 comptages terrestres, dont 2 comptages simultanés avec les différentes associations étudiant les phoques entre la baie de Somme et Dunkerque ;
- 11 prospections maritimes ;
- 2 comptages ULM.

Comme développé dans la partie 2.a.ii., ces comptages estivaux ont permis de déterminer le maximum de phoques observés sur les bancs de sable pour les deux espèces. Pour rappel, ces maxima 2019 sont de 575 Phoques veaux-marins (dont 142 naissances) et 223 Phoques gris. Ils ont été dénombrés lors du même comptage ULM du 09/07/2019.

° Volet protection

Ce volet est l'objectif même de la « surveillance estivale ». En effet, il va permettre de protéger les reposoirs et/ou les individus isolés, qu'ils soient jeunes ou adultes, afin de garantir une zone de tranquillité. Cette tranquillité relative permettra ainsi le bon déroulement du cycle biologique des deux espèces de phoques, et surtout de la reproduction du Phoque veau-marin.

Ce volet regroupe en réalité de nombreuses actions (cf. partie 4.a.) :

- intervenir avant un potentiel dérangement sur un reposoir de marée basse ou de marée haute ;
- informer les gens suite à un dérangement, pour les sensibiliser sur les éventuelles conséquences biologiques et physiologiques pour les espèces ;
- intervenir pour éviter un potentiel dérangement passif (les phoques ne peuvent revenir sur un reposoir si un élément y stationne) ;
- demander au public de s'éloigner lors de la découverte d'un jeune individu, pour lui offrir une zone de tranquillité, essentielle aux retrouvailles mère-petit, et informer les personnes présentes sur cette demande,
- relever le nombre de dérangements sur la colonie.

Rien qu'au cours de l'été 2019, les bénévoles sont intervenus 95 fois auprès de personnes risquant ou ayant provoqué un dérangement. Dans 63 cas, il s'agissait d'une intervention préventive. **Autrement dit, 63 dérangements ont pu être évités grâce à l'action des bénévoles.** Ces interventions ont lieu dès que l'occasion se présentait, peu importe le type d'action entrepris : comptage, protection ou sensibilisation.

Lorsque le nombre de bénévoles le permet, **une équipe de terrain peut également être détachée et se placer de part et d'autre d'un reposoir sensible.** Ce fut le cas à 20 reprises en 2019. Par exemple, en plus des reposoirs « BH » et « BHR5 », le reposoir de marée haute « R7 » a été sujet, cette année encore, à de nombreux dérangements (cf. partie 4.a.iii.).



Dans ce cadre les piquets mobiles créés en 2018 par les bénévoles du réseau ont été réutilisés. (figure 22). Ils sont ainsi positionnés autour du reposoir en question et permettent d'informer les promeneurs du secteur de la présence de phoques dans les 300 m.

Figure 22 : Exemple d'un piquet mobile posé près du blockhaus du Hourdel pour délimiter le reposoir « R7 », sujet à de fréquents dérangements (photo Picardie Nature).

En 2019, afin de parfaire la sensibilisation, les piquets ont été adaptés suivant les différents cas à traiter (figure 23).



Figure 23 : Piquets mobiles améliorés en 2019 par les bénévoles.

Un deuxième cas de figure nécessite le déploiement d'une équipe de protection : il s'agit de la découverte d'un jeune phoque veau-marin retrouvé seul sur la plage. Dans ce cas, les bénévoles interviennent de la même façon en matérialisant une zone de tranquillité avec les piquets mobiles et en informant le grand public s'en approchant. Cette zone offre ainsi la possibilité à sa mère de revenir le chercher et de le nourrir.

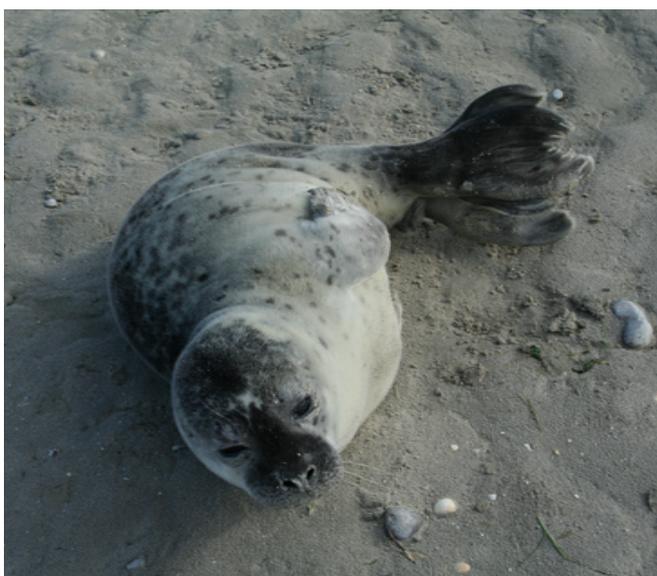
Dans le même temps, les bénévoles préviennent un bénévole membre du Réseau National Echouage, titulaire de la « carte verte », pour qu'il vienne sur site. Il vérifie alors l'état de l'animal et décide de la conduite à tenir, suivant son état de santé et la situation environnante.

Ce cas de figure s'est présenté 26 fois au cours de l'été (contre 18 en 2018). Il s'est surtout produit sur la période comprise entre fin-juin et mi-juillet, durant le pic des naissances. La découverte de jeunes individus y était donc plus fréquente, d'autant plus suite aux nombreux dérangements enregistrés sur les reposoirs accueillant des couples mères-petits (cf. partie 4.a.ii.). En 2019, sur cette courte période de 3 semaines, 30 jeunes Phoques veaux-marins non émancipés ont d'ailleurs été signalés comme échoués.

C'est également à cette période que les actions de protection et de sensibilisation sont les plus importantes vis-à-vis du grand public. **Bien souvent, les personnes découvrant un jeune individu n'ont pas les bons réflexes en sa présence, par manque de connaissances sur la biologie de l'espèce.** Or, cette année encore, les jeunes phoques retrouvés seuls étaient situés dans des zones très fréquentées du public (cf. partie 2.c.vi.).

Il est donc très important d'apprendre à un maximum de personnes à faire la différence entre un phoque réellement en détresse et un phoque en train de se reposer. Beaucoup pensent qu'un jeune phoque sur le haut de plage est systématiquement en détresse et nécessite une capture et des soins. Mais ce n'est pas toujours le cas. **La plupart du temps, un jeune phoque retrouvé seul en haut de plage est dans une situation de repos et d'attente du retour de sa mère.** Pour reprendre l'exemple des 30 jeunes signalés comme échoués durant le pic des naissances, seuls 12 individus ont été considérés comme ayant réellement besoin d'une prise en charge.

Dans le cas d'un jeune au repos, c'est le comportement des personnes présentes sur place qui détermine ses chances de survie. Il faut savoir que tout attroupement autour d'un phoque échoué ne peut lui être que préjudiciable. Le mieux à faire est de s'éloigner et de maintenir la plus grande zone de tranquillité possible autour de l'animal pour permettre à sa mère de revenir pour le récupérer et le nourrir.



Deux cas peuvent être donnés en exemple pour 2019 : deux jeunes non sevrés, qui ne nécessitaient initialement pas de prise en charge, ont dû être transférés vers un centre de soins, car retrouvés dans un secteur très fréquenté suite à un dérangement ou entourés par du public pendant 4h. Il s'agit de Londres (figure 24) et de Helsinki.

Figure 24 : Exemple de Londres, jeune phoque ne nécessitant initialement pas de prise en charge, mais qui a dû être transféré vers la LPA de Calais, car encerclé par des particuliers (photo Christine Martin).

Dans ce cadre, **186 interventions ont également été réalisées par les bénévoles pour sensibiliser les personnes se trouvant à proximité d'un jeune phoque posé.**

° Volet sensibilisation

Des points d'observation sont proposés gratuitement et régulièrement tout au long de l'année (cf. partie 5.b.ii.). Ils se situent habituellement sur le poulier de galets de la pointe du Hourdel. Cette action de sensibilisation est également programmée plus fréquemment durant la « surveillance estivale ». Pendant cette période, deux autres points d'observation peuvent également être ajoutés près du blockhaus, si les équipes de bénévoles ne sont pas appelées pour créer une zone de protection autour d'une jeune isolée.

Au cours de cet été 2019, 179 points d'observation ont été réalisés. Lors de ceux-ci, plus de 24500 personnes sont venues à la rencontre des bénévoles, soit un nombre non négligeable de personnes sensibilisées à la biologie des phoques et de leur habitat.

En plus de ces points d'observation, des sorties guidées payantes sont également proposées, et réalisées. Ces dernières sont uniquement animées par des bénévoles réguliers du programme, maîtrisant tous les aspects de la biologie et de l'écologie des 2 espèces de phoques, mais également les aspects liés à la sécurité en baie. Au cours de la « surveillance estivale » 2019, 28 sorties guidées ont ainsi été animées.

iv. Bilan horaire

L'ensemble des actions réalisées durant la « surveillance estivale » n'aurait pas pu se faire sans la mobilisation de nombreux bénévoles, qu'ils soient réguliers ou estivaux. L'association Picardie Nature et le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme les en remercient chaleureusement.

En ce qui concerne les actions réalisées par les bénévoles estivaux, une synthèse du temps passé par action a été réalisée (tableau 6). Elle permet de visualiser l'importance de chacune dans le volume horaire et les 78 jours que peuvent représenter l'ensemble de la « surveillance estivale ».

Tableau 6 : Répartition temporelle des différentes actions réalisées par les bénévoles estivaux au cours de la surveillance estivale 2019.

	Comptages Terrestres	Prospections Bateau	Protections Jeunes	Protections Reposoirs	Points d'observation	Total
Nombre de sessions	34	13	26	20	179	272
Temps de terrain	141h30	95h30	86h	70h30	569h	962h30
Temps Cumulé	353h	420h30	225h45	173h15	1445h45	2618h15
Journée.hommes	50,43	60,07	32,25	24,75	206,54	374,04

L'ensemble de ces actions représente près de 1000h de terrain. Si l'on prend en compte la mobilisation bénévole par action, elles représentent **plus de 2600h de présence bénévole cumulée sur le terrain, soit 374 journées.hommes.**

De façon globale, en terme de proportion, c'est l'action de sensibilisation qui reste dominante. Rien que les points d'observation représentent 55 % du terrain réalisé durant la « surveillance estivale » 2019 (figure 25). Une augmentation du temps lié au terrain de protection est également à noter (16% en 2019, contre 5 % en 2018).

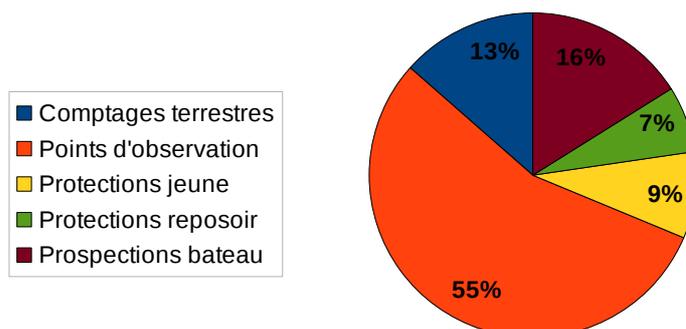


Figure 25 : Proportion de temps cumulé de terrain par action réalisée par les bénévoles estivaux en 2019.

. 5.c. Surveillance hivernale

Contrairement à la "surveillance estivale", la "surveillance hivernale" est une action récente. En effet, elle fait suite au premier suivi d'un couple mère-petit de Phoque gris en 2014. La période hivernale 2018/2019 fut particulière puisqu'elle a permis le suivi, de non pas un, mais deux blanchons. Une première en Picardie.

Pour mener à bien cette action, des bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature et des bénévoles ponctuels se sont relayés quotidiennement. Ils sont au nombre de 27. L'organisation et la mise en place de cette "surveillance hivernale" ont été réalisées par Christine MARTIN, coordinatrice bénévole.

La surveillance hivernale durant la saison 2018/2019 représente 545 heures d'investissement bénévole, soit 78 journées.hommes.

i. Principe

La période hivernale correspond, elle, à la période de reproduction du Phoque gris. Les naissances en baie de Somme sont beaucoup plus récentes. En effet, le premier blanchon vivant a été retrouvé en janvier 2011. Il faudra attendre 2014 pour réaliser le premier suivi d'un couple mère-petit.

L'année 2014 marqua ainsi le début d'une réflexion au sujet de la mise en place d'une surveillance hivernale. En effet, bien que la période soit moins attractive touristiquement du fait de son climat, les plages restent tout de même très fréquentées. La nécessité de protéger le couple mère-petit de tout dérangement éventuel était donc évident.

Ainsi les bénévoles se relaient à proximité pour assurer une zone de tranquillité du jeune et pour assurer le retour de la mère venant l'allaiter. Ils informent et sensibilisent également les promeneurs et les activités observés aux alentours au sujet de la période sensible qu'est l'allaitement et le sevrage pour cette espèce.

Effectivement, le Phoque gris a une stratégie bien différente du Phoque veau-marin, liée à la particularité du jeune. On l'appelle blanchon car il est recouvert d'un pelage blanc qui n'est pas encore adapté à la nage. La mère le laisse donc seul en haut de plage et revient l'allaiter durant la journée. Elle peut ainsi parcourir des kilomètres sur le sable pour rejoindre son jeune à marée basse.

ii. Organisation



Figure 26 : Suivi hivernal du 14/01/2019 permettant le suivi du couple mère-blanchon (photo Charlotte Mulet).

En terme d'organisation, la surveillance hivernale débute dès le signalement ou la découverte d'un blanchon et se termine lorsqu'il n'est plus observé. Les bénévoles se relaient ainsi quotidiennement, avec une équipe le matin et une équipe l'après-midi, faisant abstraction de la météo et des fêtes de fin d'année. Les sessions de terrain sont également longues, du fait du temps de trajet important pour arriver au site.

Cette année, l'organisation et la mise en place de cette "surveillance hivernale" ont été réalisées par Christine MARTIN, coordinatrice bénévole.

Pour mener à bien cette action, des bénévoles réguliers du groupe Mammifères Marins de Picardie Nature se sont relayés quotidiennement. Ils ont également été aidé par des bénévoles ponctuels désirant aider à la protection de cette espèce sur leur temps libre ou durant leurs vacances dans la région. **Ils sont au nombre de 27 :**

ALEXANDRE Martine, BERLIOZ Sandrine, DAUTRICOURT Gabriel, DELCOURT Françoise, DELCOURT Régis, FEUNTEUN Aurore, FREMAU Marie-Hélène, FREMAU Jean-Louis, GIRARDOT Hervé, GREVOT Alain, HERNANDEZ Olivier, KOZOULIA Alice, LEVIEZ Frédéric, MARTIN Christine, MARZI Maxime, MERANGER François, MESTRE Julie, MULET Charlotte, NICOLAI Chantal, OBERTI Camille, POIRET Nelly, RENAUDIN Laurence, RINGENBACH Ariane, THIERY Patrick, THIERY Philippe, THIERY Simon et VARIN Corinne.

Ainsi, l'ensemble de ces personnes ont participé à l'un et/ou l'autre suivi de couple mère-petit :

- du jeune mâle de Fauvette, découvert le 28/12/2018, observé pour la dernière fois le 19/01/2019, et ainsi suivi **pendant 21 jours** ;
- du jeune mâle de Vanesse, découvert le 18/01/2019, observé pour la dernière fois le 01/02/2019, et suivi **pendant 15 jours**.

Ces découvertes peuvent être faites par des bénévoles de l'association ou par des particuliers qui signalent alors la présence de l'animal via le Réseau National Echouage, ou directement à l'association. Par exemple, cette année, le jeune de Fauvette a été découvert par un couple de vacanciers le jour de sa naissance, alors que le jeune de Vanesse a été repéré par les bénévoles lors d'une prospection.

Pour avoir une meilleure détectabilité des naissances et/ou des blanchons, des prospections aléatoires, sur les zones favorables et durant la période propice à la mise bas, ont également eu lieu.

iii. Les différents volets d'actions

Tout comme le reste du programme, la « surveillance hivernale», comporte également les 3 volets d'action qui sont :

- le volet étude, avec le suivi des comportements observés ;
- le volet protection, afin de permettre le bon déroulement du sevrage du blanchon ;
- le volet sensibilisation et information du grand public et des acteurs locaux.

° Volet étude

Par leur présence sur le terrain, les bénévoles ont pu relever de nombreuses observations comportementales, du jeune, de la mère, d'autres individus à proximité ou encore des interactions mère-petit. **Toutes ces informations sont précieuses pour une meilleure compréhension de la reproduction du Phoque gris.**

Par exemple, le couple de vacanciers ayant découvert le premier jeune de la saison, a observé Fauvette 2 jours avant la mise bas, en train de faire un **repérage de site**. Ce comportement déjà connu, reste pour autant difficilement observable (figure 27).

Une autre observation peu courante a été notée par les bénévoles : il s'agit de la **mise à l'eau précoce**. Effectivement, au bout de 3 jours seulement, la mère, Fauvette, emmena son jeune à l'eau malgré son jeune âge et son lanugo. Certains jours, il y passa de 2 à 4 heures (figure 27). Vanesse est également connue pour effectuer ce comportement avec ses jeunes.



Figure 27 : Observations comportementales réalisées lors du suivi hivernal 2018/2019. Repérage de site à gauche (photo du 26/12/2018 de Nelly Poiret) ; mise à l'eau précoce (photo du 08/01/2019 de Laurence Renaudin).

° Volet protection et sensibilisation

Ce volet est tout aussi important et indispensable pour cette « surveillance hivernale». En effet, il va permettre d'assurer une zone de tranquillité autour du blanchon pour que la femelle puisse revenir et l'allaiter. Durant cette période critique, tout dérangement pourrait compromettre le bon déroulement du sevrage du jeune, et donc sa survie.

Dans le cas du Phoque gris et de la période hivernale, ces actions de protection et de sensibilisation sont grandement dépendantes du secteur et de la période dans lesquels le blanchon est découvert. Durant la saison 2018/2019, deux cas de figure ont pu être observés :

- le deuxième jeune, celui de Vanesse, était localisé dans un secteur reculé de la Réserve Naturelle et est né hors période scolaire. Les promeneurs y étaient donc rares. Ce couple mère-blanchon a donc eu la chance de ne pas être dérangé. Le suivi en a été facilité.

- le premier jeune, celui de Fauvette, est né entre Quend-Plage et la pointe de Saint-Quentin-en-Tourmont en pleines vacances de Noël. Promeneurs, joggeurs y étaient donc réguliers, tout comme les activités professionnelles et de loisirs. Les interactions avec le blanchon ou avec le couple mère-blanchon n'étaient donc pas rares (figure 28). Protection et sensibilisation étaient donc indispensables dans ce cas. Certaines personnes, très compréhensives, faisaient un détour pour s'éloigner et respecter une certaine zone de tranquillité, au contraire d'autres ignoraient nos conseils. Cette naissance ayant eu lieu pour la première fois sur ce secteur, un effort tout particulier a été réalisé par les bénévoles pour informer et sensibiliser les acteurs du territoire à cet événement et aux gestes de bonne conduite à avoir en leur présence.



Figure 28 : Exemples d'interactions humains-phoques rencontrées en hiver sur un secteur fréquenté, comme Quend-plage (photos de Philippe Thiery).

Le premier jeune, celui de Fauvette, a fait l'objet d'un reportage. Cependant, un accord a été passé avec la rédaction de France 3 Picardie pour leur permettre de réaliser ce reportage sur la naissance d'un blanchon et de ne le diffuser qu'avec notre aval après le sevrage de l'animal. Ceci afin d'éviter de créer un phénomène d'attraction sur la partie de l'estran où l'animal a été élevé par sa mère. Nous les remercions d'ailleurs de leur compréhension.

Pour finir, **une note de positionnement de l'association Picardie Nature sur la médiatisation des naissances hivernales de jeunes phoques gris en Baie de Somme a été rédigée fin 2019 (cf. annexe 8 ou <http://l.picnat.fr/qtw>).** En effet, les sollicitations médiatiques à ce sujet étaient de plus en plus nombreuses. La crainte concernant la tranquillité des jeunes et le bon déroulement du sevrage a donc rapidement émergée.

iv. Bilan horaire

L'ensemble des actions réalisées durant la « surveillance hivernale» n'aurait pas pu se faire sans la mobilisation de nombreux bénévoles, qu'ils soient réguliers ou ponctuels. L'association Picardie Nature et le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme les en remercient chaleureusement.

Par leurs prospections en amont, par l'organisation et la mise en place des équipes, par leur présence quotidienne sur le terrain, et par le compte-rendu journalier qui ont été réalisés, la **surveillance hivernale durant la saison 2018/2019 représente 545 heures d'investissement bénévole, soit 78 journées.hommes.**

6. Sensibilisation et information

Tout comme en 2018, l'organisation et l'animation des points d'observation et des sorties guidées ont été coordonnées par Corinne VARIN, coordinatrice bénévole, en 2019.

Cette année, 241 animations (points d'observation des phoques au Hourdel, sorties guidées, expositions et conférences) ont été réalisées. Elles ont permis de sensibiliser au moins 31300 personnes, dont 24500 rien que durant les mois de juin, juillet et août. Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles réguliers et estivaux, tout au long de l'année.

En plus de ces animations, de nombreux autres moyens de communication existent au sein de Picardie Nature et du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme, afin de sensibiliser un maximum de personnes et de les informer sur leur mode de vie et leur habitat. On peut citer par exemple, les affiches, les listes de diffusion, le livre, le fascicule de terrain ou encore les autocollants. Certains font l'objet d'une simple réimpression d'une année sur l'autre, quand d'autres se voient mis à jour ou ré-édités.

. 6.a. **Auprès des adhérents**

Les adhérents de Picardie Nature sont régulièrement informés des différentes actions entreprises par l'association. Cela est permis par l'existence de différents moyens de communication, comme les listes de diffusion.

Les bénévoles réguliers intervenant sur le programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme sont regroupés au sein du réseau Mammifères marins. **Une mailing liste leur permet d'être informés régulièrement de toutes les actions organisées par le programme et de contacter les personnes ressources s'ils souhaitent y participer.** Cette liste de diffusion représente également un lieu d'échange et de partage concernant les actualités régionales, nationales, voire internationales sur les Mammifères marins.

Pour répondre au mieux aux besoins des bénévoles, elle a d'ailleurs été repensée et restructurée en 2019.

En terme de formation, 3 bénévoles réalisant des animations auprès du grand public ont également pu passer leur PSC1 (Alain Grévat, Simon Thiery et Corinne Varin).

. 6.b. **Auprès du grand public**

i. **Grâce à de nombreuses actions**

En 2019, 241 actions de sensibilisation ont été réalisées. Elles sont de natures diverses : il s'agit des points d'observation, des sorties guidées, des expositions et des conférences. Elles ont permis de sensibiliser près de 31300 personnes, dont 24500 durant les mois estivaux.

Depuis plus de 30 ans, les bénévoles de l'association ont sensibilisé plusieurs dizaines de milliers de personnes (cf. annexe 9).

Ces animations ont été réalisées grâce à l'investissement des bénévoles réguliers et estivaux, tout au long de l'année. **Pour se faire reconnaître par le grand public, ils portent un gilet bleu portant l'inscription « étude et protection des phoques »** (figure 29). Régulièrement, des personnes viennent ainsi à la rencontre des « gilets bleus » pour profiter de leur longue-vue et observer les phoques sans les perturber. Ils peuvent également s'informer sur ces Mammifères marins et leur habitat.



(photo Lison Gaignon).

ii. Points d'observation et sorties

Les points d'observation sont une des actions de sensibilisation emblématique du programme. Ils sont proposés gratuitement au public et permettent la mise à disposition de longues-vues. Les personnes s'y rendant peuvent ainsi observer les phoques sur les reposoirs à marée basse. Les bénévoles présents répondent à leurs questions, leur expliquent la biologie et l'histoire des phoques en baie de Somme. Ils les sensibilisent également sur la distance à respecter pour les observer, sans les déranger. Ils peuvent aussi être amenés à les informer sur la sécurité en baie de Somme, puisque chaque année des personnes se mettent en difficulté pour s'approcher des phoques ou pour s'aventurer en plein milieu de la baie.

Les points d'observation sont réalisés tout au long de l'année, et de façon accrue durant la « surveillance estivale » grâce à la présence quasi quotidienne des bénévoles estivaux sur le terrain (cf. partie 4.b.iii.). Leur nombre est également plus important durant les longs week-ends de printemps et lors des vacances scolaires (février, Pâques...). Ils se situent sur le cordon de galets du Hourdel, à la sortie du chemin d'accès. Ils sont donc facilement repérables. Comme l'ensemble des animations, les points d'observation sont réalisés essentiellement de façon bénévole. En 2019, une stagiaire et les coordinateurs salariés ont aidé à leur mise en place et à leur animation durant la période estivale.

Afin d'organiser au mieux leur prise en charge et le transport de matériel nécessaire à leur mise en place, ils sont programmés à l'avance par Corinne Varin, coordinatrice bénévole. Elle a ainsi géré les réservations téléphoniques, fait le lien avec les guides bénévoles et assuré le suivi des animations. Le planning ainsi élaboré est ensuite diffusé via le site internet de l'association, via les offices du tourisme ou encore via les réseaux sociaux et les médias.

Depuis l'été 2017, un, voire deux, points d'observation peuvent être ajoutés au niveau du blockhaus (figure 30), si les équipes de bénévoles estivaux ne sont pas appelées pour intervenir sur le signalement d'un jeune phoque échoué. **En été, le point d'observation peut ainsi être triplé : l'un près du phare du Hourdel, et les deux autres près du blockhaus.**



Figure 30 : Point d'observation bis, pouvant être mis en place au niveau du Hourdel durant la « surveillance estivale » (photo Picardie Nature).

Sur l'ensemble de l'année 2019, ce sont ainsi 214 points d'observation qui ont pu être animés. Ils ont permis de sensibiliser plus de 31300 personnes. Rien que durant les 3 mois de l'été, 82 points d'observations principaux, 70 points d'observations bis, et 25 points d'observation ter ont pu être tenus afin de sensibiliser plus de 24500 personnes.

Exception à la gratuité de la majorité des actions de sensibilisation, des sorties guidées sont également animées par les bénévoles réguliers. Celles-ci sont devenues payantes en 2017 pour aider à financer le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme.

Elles aussi sont planifiées à l'avance par la coordinatrice bénévole, afin que leur planning soit diffusé au plus grand nombre. Cependant, des sorties sur mesure peuvent également être réservées, en appelant directement le numéro dédié aux animations phoques (07 83 41 64 86).



En 2019, 45 sorties ont ainsi été animées. Parmi elles, se trouvent 6 sorties programmées sur demande : des animations pour des scolaires (cf. partie 5.c.), pour des politiques publiques (cf. partie 5.d.), 1 sortie pour le Centre Hospitalier Universitaire, dont le groupe était composé de 48 adultes, et 1 pour les inspecteurs d'académie de Paris.

Ces 45 sorties ont également permis de sensibiliser de nombreuses personnes (362 adultes et 202 enfants).

Depuis plusieurs années, **des sorties guidées sont également programmées dans le cadre du Festival de l'Oiseau** (figure 31). En 2019, elles étaient au nombre de 9.

Figure 31 : Affiche de la 29^e édition du Festival de l'Oiseau qui s'est déroulé du 13 au 22 avril 2019.

iii. En cas de risque de dérangement

A la suite ou en prévention de dérangements, les bénévoles estivaux et réguliers interviennent pour informer et sensibiliser les personnes à l'origine de ces perturbations. En 2019, 95 interventions ont été réalisées sur l'ensemble de l'année. Lors de celles-ci les bénévoles ont échangé avec près de 580 personnes.

Toutes n'étaient pas forcément réceptives aux messages partagés (cf. partie 4.a.ii.). Ces interventions ont tout de même permis d'éviter 63 dérangements grâce à l'intervention préventive des bénévoles sur place.

iv. Conférences et expositions

D'autres formats de sensibilisation sont également mises en place par l'association afin de sensibiliser et d'informer un maximum de personnes. Il s'agit des conférences et des expositions.

L'exposition « Les phoques de la baie de Somme » réalisée en 2000 et revue en 2008, comprenant actuellement 14 panneaux, est disponible en deux exemplaires. Elle est prêtée en partie au club nautique de Saint Valery-sur-Somme depuis l'été 2017.

Elle a également été mise à disposition de la DREAL à Amiens durant le mois de juillet. Elle fut mise en place à la suite de la conférence donnée dans leurs locaux le 04/07/2019. Elle avait pour objectif de sensibiliser et d'informer les salariés des différents services de la DREAL (32 participants) à la biologie, à l'écologie des phoques et à la gestion des échouages (figure 32).



Figure 32 : Conférence du 04/07/2019 animée à la DREAL Amiens et mise à disposition de l'exposition phoques durant le mois de juillet (photos DREAL Amiens et Sarah Monnet).

Une conférence prestatée sur les phoques a également été tenue, suite à une demande du Comité Départemental 91 de la Fédération Française de Sport Sous-Marin (FFESSM CoDep 91), le 13 avril pour un groupe de 24 personnes.

En 2019, le 15/09, un stand a pu être tenu au Fort-Mahon Beach Art Festival. Il a permis d'informer le grand public sur les missions de l'association et de le sensibiliser sur les questions environnementales. Du fait de sa position littorale, les questions des personnes portaient souvent sur les Mammifères marins.



Suite à ce festival, où des échanges avec l'association SOS Laisse de mer ont pu avoir lieu, une collaboration a été réfléchiée et envisagée dans le cadre de l'exposition de la plasticienne Sophie Hélène. Dans ce but, des photos de phoques entravés dans des filets lui ont été transmises. Elles permettront de donner un caractère local aux incidences des déchets en mer sur les animaux.

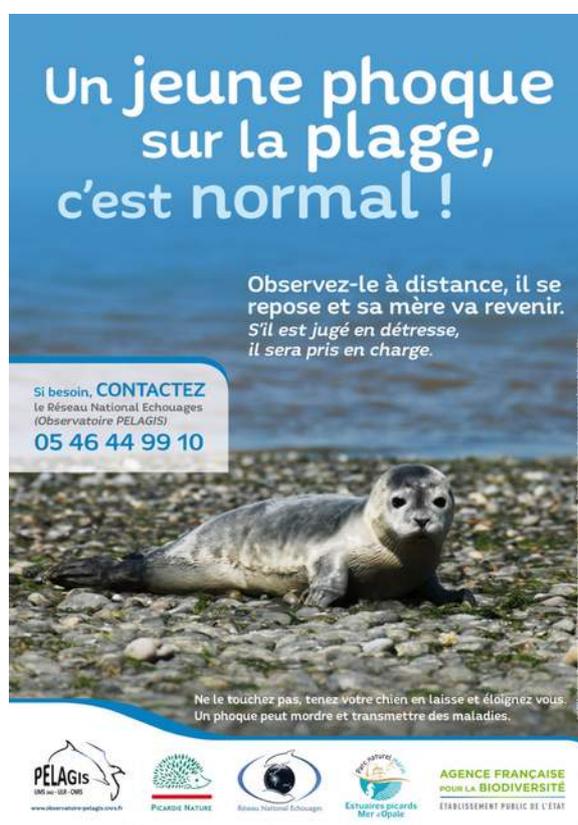
V. Affiches

Afin de sensibiliser un maximum de personnes sur la différence entre un jeune phoque simplement posé et un jeune phoque réellement en détresse, une affiche avait été réalisée en partenariat avec le Réseau National Echouage et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale en 2017 (figure 33).

Depuis, elle est, chaque année, distribuée largement sur la côte picarde, et via les différents moyens de communication informatique de l'association et des partenaires (site internet, réseaux sociaux, listes de diffusion, communiqué de presse), en amont, et pendant la période de reproduction du Phoque veau-marin.

Lors des points d'observation un panneau d'information est également systématiquement installé à proximité des longues vues. Il permet de localiser les points d'observation tout en partageant les principales informations relatives aux phoques et à leur mode de vie.

Figure 33 : Affiche de sensibilisation concernant le cas des jeunes phoques retrouvés sur les plages en période estivale.



vi. Dépliants et fascicules de terrain

Lors des animations, les bénévoles s'appuient sur des fascicules de terrain plastifiés, sur lesquels se retrouvent photos, graphiques et autres renseignements à destination du grand public.

Grâce à l'obtention de la prime « J'agis pour la nature », il a pu être mis à jour et réimprimé en quantité suffisante pour subvenir au besoin de toutes les équipes de terrain.

Le dépliant triptyque « Les phoques du littoral Picard », présentant le programme d'étude et de protection des phoques et les espèces présentes sur nos côtes, a été diffusé lors de nos animations. Il est disponible en français, en anglais, en néerlandais et en espagnol.

vii. Stickers



Figure 34 : Autocollant créé en 2018 afin de sensibiliser sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage.

En 2018, les bénévoles réguliers ont créé un autocollant de sensibilisation sur la distance de tranquillité à respecter à proximité de la faune sauvage (figure 34). Il a été décidé de ne pas rattacher cette réalisation à une structure en particulier, afin de permettre son appropriation par tout un chacun. La volonté d'y faire figurer un représentant de chaque taxon emblématique de la baie de Somme, les Mammifères marins et les Oiseaux, était également forte.

L'autocollant est depuis distribué largement auprès du grand public, des partenaires et des structures locales (mairies, offices de tourisme, acteurs locaux...). Victime de son succès, ses stocks ont été vidés rapidement. **Il a donc été réimprimé en 2019, en proposant deux formats différents pour s'adapter aux différents supports.**

viii. Livre et livret

Le livret « Les phoques de la baie de Somme » de 28 pages, édité en 2004 et revu en 2008 ; et le livre photo intitulé « Phoques en baie de Somme », publié en juin 2014, ont été proposés à la vente sur notre boutique en ligne et lors des animations. Les stocks des deux ouvrages sont quasiment épuisés. **De ce fait, le livre a été réédité en 2019 avec une version mise à jour et augmentée (figure 35).**

Le dossier technique « les mammifères marins de notre littoral », mis à jour en 2012 et en téléchargement sur notre site internet (<http://l.picnat.fr/MdgyMTAw>), permet également d'avoir des informations sur les espèces présentes, leurs effectifs...

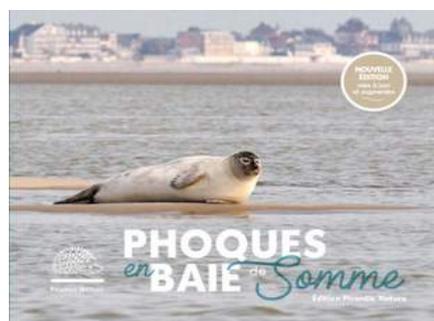


Figure 35 : Réédition du livre « Phoques en baie de Somme » en 2019, avec une version mise à jour et augmentée.

. 6.c. Auprès des scolaires

Dans le cadre de ces actions d'information et de sensibilisation sur les phoques en baie de Somme, Picardie Nature a également réalisé des animations à destination des scolaires ou du jeune public de façon plus globale.

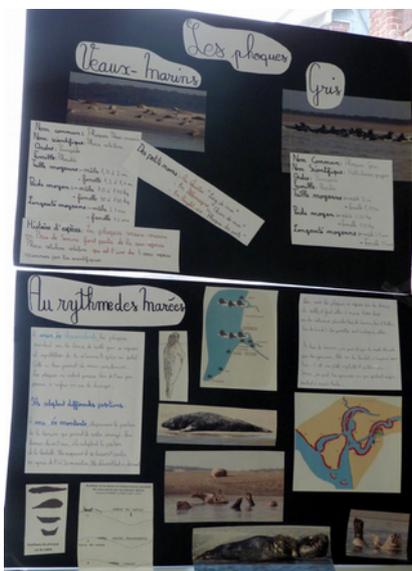
Au cours des points d'observation et des sorties programmées par avance, les bénévoles ont ainsi sensibilisé plus de 6000 enfants au rythme de vie des phoques.

De plus, des sorties guidées ont également été réservées par des groupes. Elles sont au nombre de 2 :

- le 10/04/2019: sortie pour l'IME le Bel Air Le Chesnay (78) (11 enfants et 6 adultes) ;
- le 07/05/2019: sortie pour le FSE collège Louis Blanc de la Varennes-Saint-Hilaire (94) (60 enfants et 6 adultes).

Pour finir, Alex-Ann Hennequin, **stagiaire de découverte de 3^e**, a été accueillie à l'association du 21/10 au 25/10/2019. Elle a ainsi pu découvrir les missions de l'association, et plus particulièrement du réseau Mammifères marins. **Elle a fini sa semaine de découverte en réalisant une exposition** sur les phoques en baie de Somme qui fut installée dans son collège Immaculée Conception de Bailleul (figure 36).

Figure 36 : Une partie de l'exposition réalisée par Alex-Ann Hennequin lors de stage découverte de 3e.



. 6.d. *Après des usagers de la baie*

Des contacts réguliers ont été maintenus sur le terrain avec les usagers de la baie (professionnels de la pêche, professionnels du tourisme, associations sportives...). Ils ont d'ailleurs été rencontrés, du moins en partie, au début de la « surveillance estivale » afin de les informer sur les actualités de la colonie et de leur distribuer les moyens de sensibilisation créés et/ou ré-imprimés en 2019.

Plusieurs mails leur ont également été envoyés en 2019 afin de les informer tous les 2-3 mois sur les dernières actualités de la colonie.

Deux moments plus formels ont été organisés en 2019 avec Somme Tourisme, durant lesquels l'ensemble des structures touristiques exerçant en baie de Somme (guides, offices du tourisme...) ont été conviées. Ce fut l'occasion de leur présenter une conférence sur les phoques en baie de Somme (biologie, écologie, gestion des échouages) et de répondre à leurs interrogations.

Afin de faciliter leur participation, 2 dates et 2 localisations ont été proposées : le mercredi 20 mars à Saint-Firmin-lès-Crotoy, où 20 participants étaient présents, et le samedi 23 mars à La Mollière, à Cayeux-sur-Mer, où 8 personnes se sont déplacées.

. 6.e. *Après des gestionnaires et des politiques publiques*

Des échanges réguliers se font avec les différents partenaires de ce programme d'étude et de protection des phoques et avec les structures locales : gardes de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, agents de l'ONCFS, gendarmerie et police (Le Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme, Cayeux-sur-mer...), agents du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale...

En 2019, une journée particulière pour fêter les 30 ans de la surveillance estivale a été organisée, en présence de M. FOURNIER-MONTGIEUX, sous-préfet d'Abbeville. Après une visite sur le terrain, une rétrospective des 30 ans d'actions de Picardie Nature en faveur de la colonie de phoques a été présentée.

7. Communication

Plusieurs moyens de communication existent au sein de Picardie nature afin d'informer sur ses différentes actions et de sensibiliser le plus grand nombre.

Chaque année, les phoques en baie de Somme sont donc le sujet privilégié de nombreux articles dans la presse locale, régionale, voire nationale. L'année 2019 n'a pas dérogé à cette règle, avec une actualité encore fort chargée.

L'association dispose également de moyens de communication interne, informatique ou papier, afin d'informer tout type de public. On peut citer par exemple les listes de diffusion, le site internet, ou encore les panneaux d'informations.

. 7.a. *Via des moyens internes*

i. Listes de diffusion

En plus des listes de diffusion créées pour permettre l'échange avec et entre les bénévoles, des listes de diffusion existent pour diffuser les dernières actualités aux acteurs locaux et aux « parrains » de la colonie. En effet, il est possible de devenir « parrain » de la colonie de phoques de la baie de Somme, en fléchant un don sur le programme d'études et de protections dans l'espace adhérent.

En 2019, des mails ont été envoyés sur cette liste tous les 2 à 3 mois pour informer les personnes qui y sont inscrites des dernières informations sur la colonie.

ii. Site internet

En 2019, 9 articles concernant les Mammifères marins en Picardie ont été rédigés ou réédités sur le site internet de Picardie nature. Ils ont porté sur :

- La saison 2018/2019 de reproduction du Phoque gris : <http://l.picnat.fr/pwc> ;
- Le lancement des inscriptions SE : <http://l.picnat.fr/mqr> (réédition) ;
- La recherche de bénévoles pour la mission phoques : <http://l.picnat.fr/mna> (réédition) ;
- Les jeunes phoques retrouvés sur la plage en période estivale : <http://l.picnat.fr/mer> (réédition) ;
- La possibilité de soutenir le programme grâce au moteur de recherche Lilo : <http://l.picnat.fr/olj> (réédition) ;
- Le Heart Tour Be Love Be Happy : <http://l.picnat.fr/qeq> ;
- Le bilan de la surveillance estivale 2019 : <http://l.picnat.fr/qfc> ;
- Le XXI^e séminaire du RNE : <http://l.picnat.fr/qpp> ;
- La médiatisation des naissances de Phoque gris : <http://l.picnat.fr/qtw>.

iii. Panneaux fixes d'information



Les panneaux fixes d'information sont présents sur le littoral depuis 2006 (figure 37). Ils ont été diffusés auprès des communes littorales des deux estuaires, de la Somme et de l'Authie.

Depuis, des panneaux ont disparu suite aux intempéries, ou ont été vandalisés. Des contacts sont régulièrement pris avec les municipalités concernées pour tenter de réinstaller ces panneaux.

Des devis sont également en cours pour la réédition et la réinstallation de ces panneaux.

Figure 37 : Panneau fixe d'informations installé à Berck-sur-mer (photo ADN).

. 7.b. Via la presse et les médias

En 2019, deux dossiers de presse ont été rédigés et diffusés largement :

- le 8 mars 2019 : « Les inscriptions pour devenir bénévole cet été sont ouvertes ! » ;
- le 11 juin 2019: « Un jeune phoque sur la plage ? C'est normal ! », co-signé avec l'Observatoire Pelagis, le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale et la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme.

Une Interview a également été donnée le 29/08/2019 dans le cadre du tour de France, « the Heart Tour » d'une jeune association « Be Love Be Happy » désirant les démarches positives pour l'environnement : <http://l.picnat.fr/qeq>

Picardie Nature est également sollicitée plusieurs fois par an par différents médias pour la réalisation de reportages (radio, télévision et presse), au niveau local (Courrier Picard, France 3 régional, France Bleu Picardie, Journal d'Abbeville...) et au niveau national.

La revue de presse pour l'année 2019, concernant les Mammifères marins en Hauts-de-France et les actions de Picardie Nature sur le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme est composée de 41 articles ou mentions (cf. annexe 10).

A noter également, une observation de Poisson-lune partagé dans la presse cette année : 3 septembre 2019 – Un poisson-lune aperçu au large de Cayeux-sur-mer : https://actu.fr/hauts-de-france/cayeux-sur-mer_80182/un-poisson-lune-apercu-large-cayeux-sur-mer_26952649.html?fbclid=IwAR0B-F1xgVvzssRLBoTuVLEZ5Wg4a6tOGtkH5jUuqZCL3_IQrp8jyKT1HSc

8. Soutien des actions

Fin 2016, suite à une baisse de financements, le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme a dû être redimensionné. Ainsi, un grand nombre d'actions a été maintenu uniquement grâce à un investissement bénévole très important.

En 2017 et 2018, d'autres sources de financement ont cependant pu être trouvées. Elles ont ainsi permis, en 2019, de remettre à jour certains documents de sensibilisation, de racheter du matériel et d'embaucher trois coordinateurs salariés lors de la « surveillance estivale ».

De façon plus générale, un grand nombre de bénévoles, réguliers comme estivaux, se relaient tout au long de l'année, afin de réaliser l'ensemble des actions du programme. En 2019, cet investissement bénévole représente plus de 233 journées.hommes. Un grand merci à eux !

De nombreux partenaires techniques et scientifiques ont également prêté main-forte à l'association pour mener à bien les actions du programme. Qu'ils en soient tous vivement remerciés !

. 8.a. *Soutiens financiers*



Les actions menées dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques en baie de Somme sont soutenues, majoritairement, et depuis de nombreuses années par la **DREAL**.

En 2018 et 2019, le programme est également soutenu par de nouveaux financeurs :



- l'Agence Française pour la Biodiversité via l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Éviter ou réduire les impacts des activités sur la biodiversité marine » proposé sur l'ensemble des façades Manche mer du Nord-Atlantique. Cet AMI a ainsi permis d'embaucher trois coordinateurs salariés durant la « surveillance estivale ».



- Le programme a été sélectionné en 2018 par le moteur de recherche Lilo. Son principe est simple et entièrement gratuit : les liens commerciaux s'affichant lors des recherches génèrent de l'argent. Une partie de celui-ci est ensuite reversé au projet choisi par l'internaute. Il suffit de se rendre sur ce lien :

https://www.lilo.org/fr/phoques-en-baie-de-somme/?utm_source=phoques-en-baie-de-somme



- la prime « J'agis pour la nature ». Obtenue en 2017, elle a permis de remettre à jour et de réimprimer les fascicules de terrain lors de la « surveillance estivale » 2019. Elle a également permis l'élaboration d'un document synthétique sur la biologie des deux espèces et sur leur habitat, à destination des bénévoles estivaux.



- Le programme a été sélectionné en 2019 par la plateforme de financement participatif « Ma Belle Tribu », initiée par la la CASDEN Banque Populaire. Elle a pour vocation de soutenir les initiatives citoyennes et solidaires en régions. Elle a permis de trouver les fonds pour le rachat d'une longue-vue binoculaire, permettant une meilleur qualité d'observation, et de sensibiliser adultes et enfants à la beauté et la fragilité de l'écosystème en Baie de Somme. Cette longue-vue sera racheter courant 2020.

. 8.b. Soutiens techniques

Le programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme est également soutenu par de nombreuses structures partenaires, techniquement ou scientifiquement.

Ainsi, les gardes de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Somme sont régulièrement contactés, afin de mener à bien des actions communes. Par exemple, si des bénévoles observent des dérangements en Réserve, ils contactent systématiquement les gardes pour les en informer. **Inversement, les gardes aident également les bénévoles en les transportant en Réserve sur la zone de suivi d'un blanchon, sur le secteur de découverte d'un jeune individu, ou d'un échouage, s'ils ne l'ont pas déjà pris en charge.**

Merci donc à Philippe Kraemer, Philippe Deloubrière et Philippe Evrard, les 3 gardes de la Réserve Naturelle, ainsi qu'à Patrick Triplet, son directeur.

Pour formaliser ce partenariat, une **convention** entre le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, gestionnaire de la RNN Baie de Somme, le Conservatoire du Littoral et Picardie Nature a d'ailleurs été rédigée et signée par les 3 parties.



Etant membre du Réseau National Echouage, Picardie Nature travaille également en partenariat avec l'**Observatoire Pelagis**, structure qui coordonne le réseau au niveau national. Leur écoute et leurs conseils sont très importants en période de pic des naissances de jeunes phoques veaux-marins et donc de signalements d'échouages.

Dans un but d'études et d'échanges scientifiques, l'association échange avec plusieurs partenaires : le CEBC (Centre d'Etudes Biologiques de Chizé, CNRS / La Rochelle Université), l'Association Découverte Nature (ADN), le Groupement de Défense de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer et du Pas-de-Calais (GDEAM-62), la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF), le laboratoire BioGeMME (Biologie et Génétique des mammifères marins de l'UFR Sciences et Techniques de Brest. et le Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale (PNM EPMO).

Un remerciement tout particulier est adressé aux bénévoles de l'association ADN qui interviennent souvent sur les échouages de Mammifères marins sur le secteur de la baie d'Authie, qui participent au suivi des jeunes phoques gris et qui échangent spontanément leurs observations de phoques bagués.

Les bénévoles de la "Surveillance estivale" travaillent également beaucoup en collaboration avec les agents de l'**ONCFS** (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) pour le signalement de dérangements hors Réserve Naturelle, avec la **SNSM** (Société Nationale de Sauvetage en Mer) pour le repérage des personnes en difficulté en baie, avec **les gendarmes et les policiers** de Saint-Valery-sur-Somme, du Crotoy et de Cayeux-sur-mer pour l'intervention sur les jeunes phoques veaux-marins, et avec **les agents des services techniques** des communes du littoral pour le rapatriement des cadavres de Mammifères marins. Grand merci à tous ces acteurs locaux pour l'aide apportée au programme.

Un dernier, mais non des moindres, remerciement est adressé **aux centres de soins de la faune sauvage de la LPA de Calais** (<https://lpa-de-calais.blog4ever.com/>) et du **CHENE à Allouville Bellefosse** (<https://associationchene.com/>). En effet, ils ont, cette année encore, accueilli les phoques provenant de la baie de Somme, gonflant leur capacité du nombre de phoques en soins.

9. Fiche synthétique : les chiffres clefs de l'année 2019

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont actuellement inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme créée en 1994 :

- Suivre et étudier les populations de Phoques veaux-marins et de Phoques gris (CS05) ;
- Intervenir suite aux signalements de mammifères marins échoués (CS06) ;
- Réduire les dérangements sur les populations de phoques (SP01).

Les actions bénéficient du soutien financier de la DREAL Hauts-de-France, de l'Agence Française pour la Biodiversité, du moteur de recherche Lilo et de la prime « J'agis pour la nature » et de l'investissement de nombreux bénévoles.

Au cours de cette année, nous avons obtenu les résultats suivants :

Nombres de séances de comptages réalisées : 50 séances, dont 37 lors de la « surveillance estivale ».

Effectifs maxima de phoques observés à marée basse : 575 Phoques veaux-marins et 223 Phoques gris (le 09/07/19).

Reproduction des Phoques veaux-marins : 142 naissances, avec 82,4 % de jeunes sevrés naturellement.

Reproduction des Phoques gris : deux naissances durant l'hiver 2018/2019. Une première en baie de Somme ! L'une en décembre et l'autre en janvier.

Interventions sur le domaine public maritime pour protéger les reposoirs de marée basse ou les jeunes phoques posés en haut de plage : 281 interventions réalisées, principalement auprès des promeneurs, des kayakistes et des pratiquants de pirogues.

Mises à l'eau des groupes de phoques, relevées durant la période de repos pendant la marée basse : 195 mises à l'eau relevées (dont 179 en période estivale), provoquées principalement par des promeneurs, des kayakistes et des pratiquants de pirogues.

Interventions sur les mammifères marins signalés échoués sur le secteur Le Touquet (62) – Le Tréport (76) :

- 93 signalements reçus concernant principalement 3 espèces : le Phoque veau-marin (n=58), le Phoque gris (n=10) et le Marsouin commun (n=11) ;
- dont 11 Phoques veaux-marins échoués vivants qui ont intégré un Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage (soit du CHENE, soit de la LPA).

Mise en place de 241 animations gratuites : 45 sorties depuis Le Hourdel, 214 points d'observation des phoques au Hourdel, 2 conférences sur les mammifères marins. En plus des **personnes sensibilisées** via les interventions et les animations, certaines personnes sont sensibilisées sur le terrain. Les équipes sont repérables grâce au gilet bleu et à la présence d'une longue-vue. Le public vient alors volontairement à leur rencontre pour se renseigner sur la baie, la présence des phoques, nos actions... **Toutes ces actions ont permis de sensibiliser plus de 31300 personnes.**

Pour la réalisation de ces actions, nous avons, cette année encore, pu compter sur la présence de nombreux bénévoles réguliers et estivaux. Ils se sont investis à hauteur de 607 journées.hommes. Un grand merci à eux !

Annexes

. Annexe 1 : bilan horaire de l'investissement des bénévoles réguliers en 2019

En 2019, l'investissement des bénévoles réguliers, représente plus de 233 journées.hommes, soit 1633 heures passées sur le terrain.

En ce qui concerne les actions réalisées par les bénévoles, une synthèse du temps passé par action a été réalisée (tableau 4). Elle permet de visualiser l'importance de chacune dans ce volume horaire.

Tableau 4 : Répartition temporelle des différentes actions réalisées par les bénévoles réguliers au cours de l'année 2019.

	Total	Animations			Suivis / Etudes					Gestions des échouages
		Sorties	Points d'observation	Total animations	Suivis hivernaux	Suivis réguliers	Maritimes	Poses de balises	Total suivis	
Temps de terrain cumulé	1633h40	113h15	500h45	614h	544h30	150h30	104h30	152h45	933h30	67h25
Journée.hommes	233,38	16,18	71,54	87,7	77,79	21,5	14,93	21,82	133,36	9,63

En terme de proportion, **c'est les actions de suivis qui restent dominantes**, avec 57 % du temps de terrain cumulé sur l'année hors surveillance estivale (figure 38). **Cette proportion est grandement due à la très large part que prend les suivis hivernaux avec 34 % du temps cumulé, aussi appelés « surveillance hivernale » depuis quelques années.** En effet, ces suivis permettent de suivre les jeunes phoques gris de leur naissance, ou leur date de découverte, jusqu'à leur sevrage. Ils durent donc de 2 à 3 semaines et se déroulent quotidiennement. Lors de ces suivis, les comportements entre la mère et le jeune sont observés et relevés, et la protection de ce couple mère-petit est assurée.

En 2019, un temps certain de bénévolat est également fléché sur les deux opérations de poses de balises (cf. partie 3.b.ii.) avec 9 % du temps de terrain cumulé.

Outre ces 2 actions spécifiques de « Surveillance hivernale » et de poses de balises, **c'est encore une fois les actions de sensibilisation et d'information qui restent majoritaires**, avec respectivement 31 % du temps passé sur les points d'observations et 7 % sur les sorties.

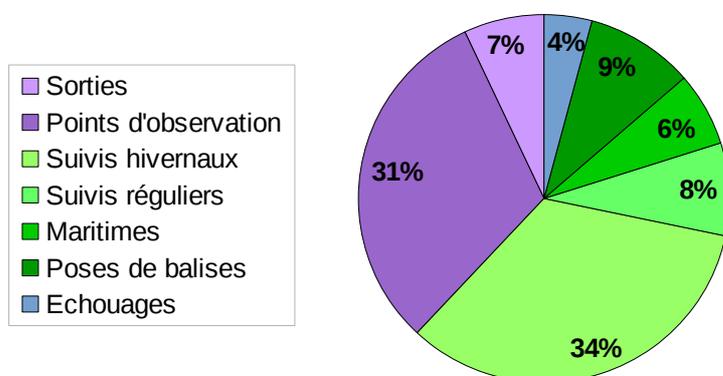


Figure 38 : Proportion de temps cumulé de terrain par action réalisée par les bénévoles réguliers en 2019.

. Annexe 2 : Cartes vertes au sein de l'association Picardie Nature.

Les personnes détentrices d'une « carte verte » sont les seules à pouvoir intervenir en cas de signalement d'un Mammifère marin échoué, qu'il soit mort ou vivant. De même, en cas de nécessité de transfert d'un animal en centre de soins, le transport doit se réaliser par une « carte verte ».

Pour pouvoir acquérir une telle autorisation, une formation est donnée aux personnes sélectionnées, en fonction des disponibilités nationales et des secteurs en manque de bénévoles. Ils continuent ensuite à se former sur le terrain en suivant des personnes déjà détentrices d'une « carte verte ». Leur autorisation est ensuite donnée, ou non, lors du comité de pilotage du Réseau National Echouage, qui a lieu courant novembre de chaque année.

En 2019, 5 membres de Picardie Nature étaient détenteurs de la « carte verte » : Régis DELCOURT, Christine MARTIN, François MERANGER, Sarah MONNET, Corinne VARIN. Deux bénévoles supplémentaires (Frédéric LIENARD et Simon THIERY) ont pu passer la formation cette année. De plus, Corinne VARIN a pu suivre le module permettant de se former aux examens externes mis en place il y a peu de temps par l'Observatoire.

. Annexe 3 : Tableau récapitulatif des 43 signalements de jeunes phoques veaux-marins (non émancipés et émancipés) en 2019.

Date	Lieu	État	Âge	Nom	Sexe	N° bague	Centre de soins	Commentaires
09/04/2019	Le Hourdel	Mort	Prématuré	-	-	-	-	
06/06/2019	Quend-plage	Mort	Prématuré	-	-	-	-	
16/06/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Londres	M	797	LPA Calais	Mort en centre de soins le 28/06/2019
21/06/2019	RNN Baie de Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
21/06/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Lisbonne	F	253	CHENE	Retour en milieu naturel en octobre à Yport
22/06/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
22/06/2019	RNN Baie de Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	LPA Calais	Mort durant le transport vers le centre de soins
25/06/2019	En baie (BHR5)	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Mort-né
26/06/2019	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	Athènes	F	799	LPA Calais	Retour en milieu naturel le 12/09/2019 à Sangatte
27/06/2019	RNN Baie de Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	M	-	-	Comportement anormal. Mort rapidement sur le terrain.
27/06/2019	En baie (R5)	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
28/06/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
29/06/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Berlin	F	254	CHENE	Mort en centre de soins le 16/07/2019
01/07/2019	Berck sur mer	Vivant	Jeune non émancipé	Helsinki	F	800	LPA Calais	Retour en milieu naturel le 12/09/2019 à Sangatte
01/07/2019	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	Oslo	F	255	CHENE	Mort en centre de soins le 20/08/2019
02/07/2019	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
02/07/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
02/07/2019	Le Crotoy	Mort	Prématuré	-	-	-	-	-
03/07/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
04/07/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Sofia	F	481	LPA Calais	Retour en milieu naturel le 12/09/2019 à Sangatte
04/07/2019	St Valery sur Somme	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
04/07/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
05/07/2019	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	Rome	F	256	CHENE	Retour en milieu naturel le 18/10/2019 à Dieppe
06/07/2019	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	Prague	M	482	LPA Calais	Mort en centre de soins le 07/07/2019
06/07/2019	Fort-Mahon	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
06/07/2019	RNN Baie de Somme	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
07/07/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Madrid	F	/	CHENE	Mort en centre de soins le 11/07/2019
07/07/2019	Le Hourdel	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
11/07/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
12/07/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	-	-	-	-	Simplement posé

12/07/2019	Le Crotoy	Vivant	Jeune non émancipé	Varsovie	F	483	LPA Calais	Retour en milieu naturel le 23/09/2019 à Sangatte
14/07/2019	<i>Le Crotoy</i>	<i>Vivant</i>	<i>Jeune non émancipé</i>	-	-	-	-	<i>Simplement posé</i>
19/07/2019	RNN Baie de Somme	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
19/07/2019	RNN Baie de Somme	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
21/07/2019	RNN Baie de Somme	Mort	Jeune émancipé	-	-	-	-	-
21/07/2019	RNN Baie de Somme	Mort	Jeune émancipé	-	-	-	-	-
21/07/2019	RNN Baie de Somme	Mort	Jeune émancipé	-	-	-	-	-
01/08/2019	Le Crotoy	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
12/08/2019	La Mollière	Mort	Jeune non émancipé	-	-	-	-	-
26/08/2019	Le Hourdel	Vivant	Jeune émancipé	-	-	-	-	Simplement posé
03/09/2019	Cayeux sur mer	Mort	Jeune émancipé	-	M	-	-	-
04/09/2019	Le Hourdel	Vivant	Jeune émancipé	-	-	-	-	Non retrouvé lors de la prospection
16/09/2019	Quend plage	Mort	Jeune émancipé	-	-	-	-	-

. Annexe 4 : Tableau des mises à l'eau et des interventions en baie de Somme en 2019.

ORIGINES		Sur toute l'année				Uniquement durant la Surveillance Estivale							
		Mises à l'eau		Interventions		Mises à l'eau		Interventions					
AIR	Avion militaire	1	6	0	2	1	6	0	2				
	Avion publicitaire	0		0		0							
	Avion tourisme	1		0		1		0					
	Equipe de prospection aérienne	0		0		0		0					
	Hélicoptère de secours	0		0		0		0					
	Hélicoptère militaire	0		0		0		0					
	Hélicoptère tourisme	2		0		2		0					
	ULM	0		0		0		0					
	Autre activité aérienne	2		2		2		2					
	MER	Bateau administration		2		118		0		31	2	107	0
Bateau de pêche	3	0	2	0									
Bateau de plaisance	5	2	5	2									
Bateau de sauvetage en mer	0	0	0	0									
Equipe de prospection maritime	3	0	2	0									
Groupe animation maritime	0	0	0	0									
Jet-ski	0	0	0	0									
Kayak	59	15	52	15									
Paddle	6	1	6	1									
Kite-surf	7	3	7	3									
Nageur	2	2	2	2									
Pirogue	31	8	29	8									
Autre activité maritime	0	0	0	0									
TERRE	Calèche	0	71	0	62		0	66	0		62		
Cavalier	2	0		2		0							
Cerf volant	0	0		0		0							
Char à voile	0	0		0		0							
Chasseur	2	0		2		0							
Cycliste	0	0		0		0							
Equipe de prospection terrestre	0	0		0		0							
Groupe animation pédestre	0	0		0		0							
Pêcheur à pied	0	1		0		1							
Promeneur	67	61		62		61							
Tracteur	0	0		0		0							
Autre activité terrestre	0	0		0		0							
		195		195		95	95		179	179		95	95

. Annexe 5 : Courrier d'alerte du 10/07/2019 adressé aux 4 structures commerciales concernées utilisant des embarcations maritimes.



Amiens, le 10 juillet 2019

Club de Kayak de mer et de Va'a de la
Baie des phoques
Quai Jeanne d'Arc
80230 Saint-Valéry-sur-Somme

La canoterie
16 Quai Jules Verne
80230 Saint-Valéry-sur-Somme

Baie de Somme canoé-Kayak
Base Nautique, 104 Rue Principale
80550 Le Crotoy

Club Ma Baie de Somme
Rue de la Butte
80550 Le Crotoy

Lettre recommandée avec AR

Objet : dérangements des phoques pendant la période de reproduction

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation suivante.

La baie de Somme accueille 60% des effectifs français du phoque veau marin et constitue donc un site d'importance nationale pour cette espèce, en particulier pour la reproduction. Chaque année, depuis plus de trente ans que notre association met en place une surveillance estivale, nous observons des dérangements des couples mères-petits pendant la période la plus critique, c'est-à-dire entre mi-juin et mi-juillet. La baie de Somme devient progressivement un parc d'attraction.

Les observations de nos bénévoles, sur le terrain, ont mis en évidence un nombre d'échouage de jeunes particulièrement élevé depuis deux semaines. Leur état de maigreur laisse à penser que les moments d'allaitement sur les reposoirs sont perturbés. Parallèlement au suivi des couples mères-petits, nos bénévoles ont également constaté une augmentation de la fréquentation du chenal par des kayakistes individuels ou en groupe et par vos pirogues. Concernant ces dernières, des comportements inadaptés ont été observés :

- Des pirogues pointant leur nez vers les groupes de phoques provoquant des mises à l'eau
- Des pirogues passant à quelques mètres des reposoirs au lieu de prendre la rive opposée, provoquant des mises à l'eau
- Des pilotes s'appelant entre eux et perturbant la tranquillité des animaux
- Des pilotes et des touristes debout dans les pirogues devant les reposoirs.
- Des touristes descendus des pirogues à quelques mètres d'un jeune phoque empêchant la mère de revenir
- Des pilotes stationnant sur des reposoirs après mise à l'eau des phoques et les empêchant d'y retourner

- Au flot, des pilotes passant très près des reposoirs hors chenal et y attendant empêchant les phoques d'y retourner
- un pilote interpellé après une mise à l'eau et qui pensait que les phoques allaient à l'eau pour jouer avec les pirogues.

Au cours du dernier week-end du 6 et 7 juillet, nos bénévoles ont observé jusqu'à 9 de vos pirogues emportant chacune 12 personnes !

Notre association avait pourtant mis en place depuis deux mois une action de sensibilisation des professionnels du tourisme de nature proposant l'observation des phoques dans leurs activités commerciales, mais il semble que nos messages de prudence et de préservation de la faune sauvage et des habitats n'aient eu qu'une portée limitée. Hors à trop déranger la colonie de Phoques, vous risquez de n'avoir plus de phoques à montrer dans des conditions satisfaisantes lors de vos sorties, ce qui remettrait en cause la pérennité de votre activité.

Il ne peut y avoir d'un côté des structures associatives ou publiques qui contribuent à la protection de la faune sauvage et à la gestion de la Réserve Nationale de Baie de Somme, comme Picardie Nature, l'ONCFS et le SMBSGL gestionnaire de la Réserve et, de l'autre, des entreprises commerciales qui amènent des touristes en nombre pendant la période la plus délicate pour la colonie de phoques, sans concertation entre elles pour réduire leurs activités potentiellement perturbatrices dans une partie de l'estuaire.

Nous vous rappelons que la « destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos du Phoques veau-marin et du Phoque gris » sont interdites par l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2011. « **Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de ces deux espèces, aussi longtemps qu'ils sont utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos** ».

A défaut d'une prise de conscience des acteurs du tourisme de nature, utilisant les phoques, et un engagement de leur part pour réduire la pression sur la faune sauvage, notre association interviendra, par différents moyens, auprès des services de l'Etat, du SMBSGL et du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la côte d'Opale pour que soit instauré un dispositif de régulation de ces activités commerciales d'observation des phoques en embarcation à certains moments de l'année.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le président
Patrick THIERY

Copie pour information à : M. le Sous-Préfet d'Abbeville, M. le DREAL Hauts de France, M. le Président du Parc Naturel Marin, M. le Président du SMBSGL, M. le Directeur de la Réserve Nationale de Baie de Somme, M. le chef de brigade départementale de l'ONCFS

. Annexe 6 : Courrier adressé en 2018 à la société Commandant Charcot.



Amiens, le 5 mai 2018

**Monsieur Philippe FOREST
BATEAUX DE LA BAIE DE SOMME
250 rue du soleil levant
BP 10015
80230 SAINT VALERY/SOMME**

Objet : dérangements de phoques sur les reposoirs

Monsieur,

Nous avons l'honneur d'attirer respectueusement votre attention sur la situation préoccupante suivante.

Comme vous le savez, notre association est impliquée depuis plus de 25 ans dans des actions de suivi et de protection de la colonie de phoques, intégrées au plan de gestion de la Réserve Nationale de Baie de Somme. Des bénévoles sont donc régulièrement sur le terrain et nous avons des contacts fréquents avec des utilisateurs de la baie, dont vous même et des touristes.

Nous avons pu constater directement et il nous a été rapporté des dérangements que nous pouvons qualifier d'intentionnels causés par vos pilotes de semi-rigides provoquant la mise à l'eau de phoques, en particulier de couples mères-petits au niveau du chenal près du blockhaus.

Plusieurs témoignages concordant que vous trouverez en PJ sous forme de photographies et de liens Internet mettent en évidence des manœuvres de vos pilotes destinées à montrer à vos clients d'abord des phoques sur leurs reposoirs puis, après mise à l'eau, des phoques dans le chenal, autour de vos embarcations.

Précisément, la photographie prise le 5 juillet 2017 montre le passage d'une de vos embarcations qui vient de mettre à l'eau une femelle avec son jeune non encore sevré à cette date.

Les photographies prises le 11 août 2017 et mises en ligne par Mme Eulalie STEENS sur son blog « **Le petit journal des épis de Cayeux sur mer** » constituent sans équivoque possible un dérangement, observé d'ailleurs par des promeneurs.

Le 21 avril dernier, pendant le festival de l'oiseau, une équipe de bénévoles qui réalisait un comptage ce jour-là a été approché par des touristes qui voulaient nous signaler des dérangements de phoques par des « zodiacs qui font du bruit et du bazar ». Il s'agissait de vos embarcations.

Association régionale de protection de la nature et de l'environnement
Picardie Nature – 1 rue de Croy – 80000 AMIENS
Tél : 03 62 72 22 50 www.picardie-nature.org

Sur la chaîne vidéo Youtube : https://www.youtube.com/watch?v=T0Xebi_Rg8g on découvre une vidéo publicitaire vous concernant qui montre une mise à l'eau d'un couple mère-petit (1min42) probablement filmée par un drone.

Ces constats appellent de notre part les remarques suivantes :

1. sur les règles de navigation

A plusieurs reprises vos pilotes dépassent la vitesse maximale de 5 nœuds dans le chenal.

2. sur la réglementation relative aux espèces protégées

L'arrêté du 1er juillet 2011 fixe la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et précise les modalités de leur protection. Pour les espèces de pinnipèdes, **dont le phoque veau-marin et le phoque gris sont interdits** la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement intentionnels incluant les prélèvements biologiques, **la perturbation intentionnelle incluant la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel. Également la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée**, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce.

3. Sur la préservation du patrimoine naturel de la côte picarde et le tourisme de nature

Depuis les années 70 la côte picarde a fait l'objet d'une attention particulière de la part de personnalités comme Robert Mallet et d'associations nationales ou régionales d'études et de protection de la nature qui ont mis en évidence l'extraordinaire diversité biologique (on ne parlait pas encore de biodiversité) et paysagère du littoral picard. En parallèle est apparu une pression urbanistique et des projets d'aménagements consommateurs d'espaces naturels et constituant une menace pour les équilibres écologiques.

Notre engagement pour enrichir la connaissance sur la faune sauvage, promouvoir des projets structurants de préservation de la nature et combattre les projets d'aménagements destructeurs a contribué à éviter la dégradation de la nature comme on peut l'observer sur d'autres littoraux en France.

Vous trouverez ci-joint un aperçu des actions menées par notre association qui montrent que l'instauration de mesures réglementaires de protection n'ont pas coulé de source sur le littoral picard mais ont progressivement et heureusement fait émerger un projet global de développement économique, basée sur les richesses naturelles. Un tourisme de nature y a pris place tout au long de l'année avec comme corollaire prévisible une augmentation importante de la fréquentation humaine dans des espaces autrefois très peu fréquentés.

La stratégie imaginée par Picardie Nature il y a plus de 25 ans pour accueillir dans les meilleures conditions une colonie de phoques re-naissante tenait et tient encore en 3 points clés :

- **Améliorer les connaissances** sur la biologie des deux espèces qui vivent en Baie de Somme
- Mettre en place une **surveillance estivale** pendant la période critique de gestation et d'élevage des jeunes pour prévenir et réduire les dérangements et réduire par conséquent le nombre de jeunes séparés accidentellement de leur mère (dont la prise en charge demeure délicate et à la seule charge ou presque de Picardie Nature)
- **Favoriser l'appropriation de cette colonie par des acteurs locaux** notamment en mettant à disposition des informations auprès des structures qui souhaitaient développer une activité touristique, plutôt qu'en développant nous même une activité commerciale.

Cette stratégie continue encore aujourd'hui de prendre tout son sens. Néanmoins nous constatons, amèrement, que la situation n'est pas satisfaisante à nos yeux sur un point essentiel. Nous pensions, un peu naïvement, que les acteurs du tourisme de nature dont vous faites partie s'engageraient davantage dans la protection des espaces et des espèces dont ils tirent, finalement, travail et bénéfice.

Nous ne pouvons pas concevoir qu'il y ait d'un côté des associations de protection de la nature engagées avec des bénévoles investis et parfois malmenés et de l'autre des structures à caractère commercial profitant de la « poule aux œufs d'or » que constitue la nature sur la côte picarde. Ainsi, nous partageons des enjeux communs pour protéger durablement la nature de la Baie de Somme. Au-delà des discours sur la nature que vous pouvez délivrer à vos clients, nous attendons des acteurs du tourisme de nature s'appuyant sur les oiseaux, les phoques et les espaces naturels protégés réglementairement qu'ils aient une attitude exemplaire sur le terrain voire agissent concrètement pour la gestion de l'espace et la préservation de la faune.

Nous restons persuadés que ces sujets doivent être régulièrement abordés avec l'ensemble des acteurs du tourisme de nature, dans le cadre de la gestion de la Réserve Nationale de Baie de Somme avec son directeur, ses agents et la DREAL Hauts de France.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Patrick THIERY
Président de Picardie Nature



Copie pour information à :

- M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du SMBSGL
- M. Julien LABALETTE, Pôle Nature et Biodiversité DREAL des Hauts-de-France
- M. Patrick TRIPLET, directeur de la Réserve Nationale de la Baie de Somme
- M. Frédéric FRANCOIS, chef du service départemental de l'ONCFS

Photo prise le 5 juillet 2017



Un jeune phoque veau marin non sevré vient d'être mis à l'eau alors qu'il a besoin de séjourner sur le banc de sable pour une à deux séances d'allaitement par jour

Le petit journal des épis de Cayeux sur mer, par Eulalie Steens

Messages août 2017

Epis de Cayeux : vendredi 11 août 2017, protégeons les phoques !

Un ami, J.V., qui était au Hourdel ce vendredi après-midi, a fait des photos à propos d'un sujet qui l'a outré. Des bateaux de touristes qui s'approchent bien trop près des phoques à son goût !

Or, c'est connu. C'est répété. On doit laisser les phoques à leur tranquillité et les observer de loin.

Comment ces bateaux ont-ils le droit de s'en approcher ?

Voici des photos.





Mise à l'eau provoquée !

Association régionale de protection de la nature et de l'environnement
Picardie Nature – 1 rue de Croy – 80000 AMIENS
Tél : 03 62 72 22 50 www.picardie-nature.org

D'autres photographies prises par les bénévoles de Picardie Nature



Les phoques redressent la tête, inquiets



Début d'une mise à l'eau !

. Annexe 7 : Liste des 37 bénévoles estivaux ayant participé à la surveillance estivale 2019, et dates de présence.

Identité	NOM	Prénom	Date arrivée	Date départ
Mme	DEVILLARD	Louison	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
Mme	VALEREAU	Pauline	Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
Mme	PELLET	Tara	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
M	BRUNELLI	Guillaume	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	BERNARD	Anissa	Samedi 10 août	Samedi 24 août
M	VERDOT BOURDON	Gabriel	Samedi 22 juin	Samedi 6 juillet
			Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
Mme	CHATELET	Patricia	Samedi 6 juillet	Lundi 22 juillet
Mme	PERCEVAULT	Soizic	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	BERTIAUX	Emma	Samedi 10 août	Samedi 24 août
Mme	LE GALLOU	Iona	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	GOMEZ	Julie	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
Mme	CALZAN	Héloïse	Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
Mme	BRUN	Manon	Samedi 10 août	Samedi 24 août
Mme	MASSART	Salomé	Samedi 8 juin	Samedi 22 juin
Mme	BAUDOINT	Maïlys	Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
M	CARENTON	Nicolas	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
M	LIENARD	Frédéric	Samedi 22 juin	Samedi 6 juillet
M	PIETTRE	Loris	Samedi 8 juin	Samedi 22 juin
M	THEENIVS	Yoan	Samedi 6 juillet	Samedi 20 juillet
Mme	GENDRE	Céline	Samedi 22 juin	Samedi 6 juillet
Mme	DE CHABALIER	Ségoène	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	BOURBON	Kim	Samedi 6 juillet	Samedi 20 juillet
M	BERTHET	Yann	Samedi 6 juillet	Samedi 20 juillet
Mme	LUTZ	Nina	Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
Mme	OBERTI	Camille	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
			Samedi 27 juillet	Samedi 10 août
M	GENG	Alexandre	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
M	MARCHAND	Théo	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
Mme	VALIN	Céline	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
Mme	URIOT	Magalie	Samedi 8 juin	Samedi 22 juin
Mme	NORMAND	Léa	Samedi 22 juin	Samedi 6 juillet
Mme	PERROTTE	Alexandra	Samedi 13 juillet	Samedi 27 juillet
Mme	HUET	Apolline	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
Mme	L'HUILLIER	Magali	Samedi 8 juin	Samedi 22 juin
Mme	MULLER	Julie	Samedi 29 juin	Samedi 20 juillet
Mme	BAUDRAS	Mélanie	Samedi 29 juin	Samedi 13 juillet
Mme	RUCHET	Lucie	Samedi 15 juin	Samedi 29 juin
M	ABDI	Magid	Samedi 13 juillet	Dimanche 21 juillet

.Annexe 8 : Note de positionnement sur la médiatisation des naissances hivernales de jeunes phoques gris en Baie de Somme.



Note de positionnement de l'association PICARDIE NATURE sur la médiatisation des naissances hivernales de jeunes phoques gris en Baie de Somme

Au cours de cette dernière décennie, les phoques de la Baie de Somme ont fait l'objet d'une médiatisation très importante dans la presse écrite et télévisuelle, sur de nombreux supports de communication à vocation touristique ou commerciale et sur les réseaux sociaux.

Depuis plus de 30 ans, l'association PICARDIE NATURE s'est engagée dans des actions de sensibilisation du public et de protection des phoques, en particulier pendant la période estivale de reproduction du Phoque veau-marin. Ces actions n'ont été possible que grâce au soutien de quelques partenaires publics et privés et surtout par l'implication fortes de bénévoles.

Pendant toutes ces années, l'association PICARDIE NATURE a souvent été sollicitée par des journalistes pour la réalisation de reportages qui permettaient d'expliquer ses actions.

Aujourd'hui la médiatisation constante a fait des phoques de la côte picarde une attraction et a produit une hyperfréquentation touristique sur les plages par les promeneurs, sur l'eau par des embarcations non limitées en nombre y compris dans la Réserve Nationale Naturelle de Baie de Somme où les oiseaux n'y trouvent plus non plus la tranquillité nécessaire à leur cycle biologique.

Cette pression humaine en toute saison constitue en elle-même et de part l'accessibilité des espaces naturels du littoral, une menace directe pour la faune sauvage.

Les bénévoles de PICARDIE NATURE, engagés pour la préservation d'espèces emblématiques de la côte picarde que sont les colonies de Phoque veau-marin et de Phoque gris, se sont concertés pour analyser la situation et ont défini une position sur la médiatisation des phoques sur la côte picarde.

- Afin d'assurer la tranquillité des couples mères-petits de Phoque gris dont la reproduction récente, connue et suivie depuis quelques années seulement, est particulièrement vulnérable compte tenu des particularités de l'espèce, des conditions météorologiques de la période de naissance et de la localisation des mises bas à proximité de lieux de passage,
- Afin de permettre aux bénévoles de pouvoir effectuer, sereinement et dans la discrétion qui s'impose, une surveillance pendant l'élevage de jeunes blanchons,

L'association PICARDIE NATURE ne donnera pas de suite favorable aux demandes de reportages montrant des images de jeune phoque gris.

Au-delà l'association en appelle à la responsabilité des collectivités, associations et entreprises à vocation touristique pour qu'elles ne diffusent pas d'images de phoques et de messages incitant le public à perturber la tranquillité des animaux. La diffusion d'images inadaptées sur les réseaux sociaux comme des selfies à proximité d'un jeune phoque échoué sur une plage est également propre à entretenir des comportements nuisibles à des individus vulnérables de la faune sauvage.

L'association rappelle qu'un arrêté ministériel du 1er juillet 2011 précise les modalités de protection des phoques :

Article 3- sont interdits sur le territoire national et en tout temps :

I - la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement intentionnel incluant les prélèvements biologiques, la perturbation intentionnelle incluant la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel

II – la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation compromette la conservation de l'espèce en remettant en cause le bon accomplissement des cycles biologiques.

L'association PICARDIE NATURE fait un parallèle entre les situations observées en Baie de Somme et d'autres sites naturels où la fréquentation touristique spontanée ou organisée perturbent gravement des espèces vulnérables.

En Corse, la présence sans limite de bateaux dans la réserve naturelle de Scandola est responsable des échecs de nidification du Balbuzard pêcheur.

A la Réunion, les dérangements incessants des baleines, pendant la période de reproduction et de gestation, a obligé le préfet à prendre un arrêté, en juin 2019, réglementant la présence de bateaux de tourisme dans les zones fréquentées par les baleines à bosse.

Le 23 décembre 2019

L'association PICARDIE NATURE demande aux autorités d'évaluer l'impact des activités touristiques nautiques particulièrement lucratives, qui consistent à montrer des phoques sur les reposoirs et de prendre des mesures adaptées.

L'association Picardie Nature demande aux autorités d'engager une concertation entre tous les acteurs du tourisme en Baie (bateaux, kayak, pirogues...), de l'information (les guides), de la protection (La Réserve, Le Parc Marin, Picardie Nature) afin de décider des actions pertinentes à mettre en place permettant d'assurer la protection des deux espèces et le maintien d'activités touristiques de façon raisonnée et durable.

Cette concertation aurait comme base de discussion :

- *Une évaluation de l'impact des activités touristiques sur la faune de la baie,*
- *Une anticipation du risque du mouvement des phoques vers des reposoirs plus isolés, plus éloignés en fonction aussi des changements naturels géo-morphologiques des chenaux et bancs de sable avec comme risques une fragilisation des activités touristiques ou consécutivement une modification des activités les rendant plus perturbantes encore.*

Quid de l'avenir de la Baie en temps que milieu naturel alors que son écologie est déjà menacée par les problèmes d'ensablement ?

Quid du respect du monde sauvage, de sa perception s'il est donné au public l'impression que la Baie de Somme est un parc d'attraction zoologique ?

. Annexe 9 : Nombre annuel de personnes sensibilisées grâce aux différentes actions mises en place.

Depuis plus de 30 ans, les bénévoles de l'association ont sensibilisé plusieurs dizaines de milliers de personnes. En 2019, le cumul représente près de 590 000 visiteurs.

Le nombre de personnes sensibilisées varie d'une année sur l'autre. Il est fonction du nombre d'actions possibles et/ou organisées et du nombre de bénévoles mobilisés. Par exemple, l'augmentation du nombre de personnes dans les années 2000 est liée au début de la participation de Picardie Nature dans le suivi de la population de phoques en baie d'Authie, et celle des années 2010 à l'augmentation du nombre d'actions organisées hors période estivale. En ce qui concerne la diminution de leur nombre en 2016, elle est reliée à la diminution des financements sur certains volets du programme, entraînant par conséquent une réduction du nombre d'actions et de la capacité d'accueil des bénévoles estivaux.

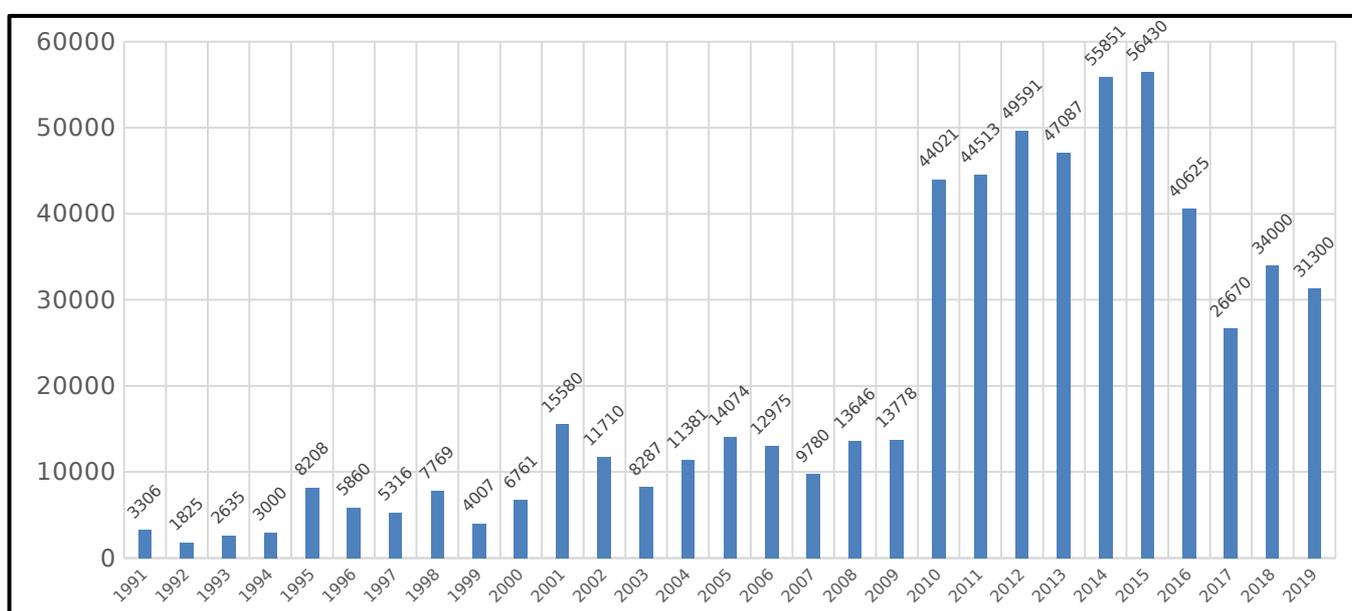


Figure 39 : Nombre annuel de personnes sensibilisées.

. Annexe 10 : Revue de presse de l'année 2019.

- 28 janvier 2019 – France 3 Hauts-de-France – EXCLUSIVITE : Evénement rare, deux phoques gris sont nés en baie de Somme : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/evnement-rare-deux-phoques-gris-sont-nes-baie-somme-1614557.html>
- 29 janvier 2019 – Courrier Picard – Deux phoques gris sont nés sur le littoral picard cet hiver : <http://www.courrier-picard.fr/163089/article/2019-01-29/deux-phoques-gris-sont-nes-sur-le-littoral-picard-cet-hiver#>
- 29 janvier 2019 – Journal d'Abbeville – Baie de Somme : carnet rose dans la colonie de phoques... : https://actu.fr/hauts-de-france/crotoy_80228/baie-somme-carnet-rose-dans-colonie-phoques_21146032.html
- 31 janvier 2019 – Facebook de France Nature Environnement – Partage de l'article de France 3 Hauts-de-France du 28 janvier 2019
- 31 janvier 2019 – France 3 Picardie – Emission « Vous êtes formidables » dont le sujet portait sur les naissances de Phoque gris en baie de Somme
- 01 février 2019 – Mon Quotidien – 2 phoques gris sont nés cet hiver en baie de Somme
- 06 février 2019 – Journal d'Abbeville – La baie de Somme, le deuxième berceau régional de phoques gris en France
- 04 mars 2019 – Courrier Picard – Une trentaine de phoques seront équipés de balises : <http://www.courrier-picard.fr/169471/article/2019-03-04/une-trentaine-de-phoques-seront-equipés-de-balises#>
- 06 mars 2019 – La Voix du Nord – Parc naturel marin : Pourquoi une trentaine de phoques seront bientôt équipés de balises GPS : http://www.lavoixdunord.fr/547490/article/2019-03-06/pourquoi-une-trentaine-de-phoques-seront-bientot-equipés-de-balises-gps#utm_medium=redaction&utm_source=facebook
- 09 mars 2019 – France 3 Hauts-de-France – Baie de Somme : Picardie Nature cherche des bénévoles pour la surveillance des phoques pendant la saison estivale : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/picardie-nature-recherche-benevoles-surveillance-phoques-saison-estivale-1635876.html>
- 12 mars 2019 – Journal d'Abbeville – Baie de Somme : l'appel aux bénévoles pour veiller sur les phoques cet été : https://actu.fr/societe/baie-somme-lappel-benevoles-veiller-sur-phoques-cet-ete_22008991.html
- 13 mars 2019 – Courrier Picard – Participez bénévolement, cet été, à la surveillance des phoques de la baie de Somme : <http://www.courrier-picard.fr/171422/article/2019-03-13/participez-benevolement-cet-ete-la-surveillance-des-phoques>
- 14 mars 2018 – Evasion FM – Des bénévoles recherchés pour veiller sur les phoques dans la Baie de Somme : <https://www.evasionfm.com/actualite-42616-des-benevoles-recherches-pour-veiller-sur-les-phoques-dans-la-baie-de-somme.html>
- 21 avril 2019 – La Voix du Nord – Les phoques font-ils du tort aux pêcheurs ? Une étude nous éclaire... : <https://www.lavoixdunord.fr/570938/article/2019-04-20/les-phoques-font-ils-du-tort-aux-pecheurs-une-etude-nous-eclaire>
- 11 juin 2019 – La Voix du Nord – Littoral : Des phoques de la baie de Somme et de la baie d'Authie équipés de balises GPS : https://www.lavoixdunord.fr/597155/article/2019-06-11/des-phoques-de-la-baie-de-somme-et-de-la-baie-d-authie-equipés-de-balises-gps#utm_medium=redaction&utm_source=facebook&utm_campaign=page-fan-etaples
- 16 juin 2019 – France 3 Hauts-de-France – Baie de Somme : n'approchez pas les bébés phoques ! : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/amiens/baie-somme-n-approchez-pas-bebes-phoques-1686218.html>
- 17 juin 2019 – Virgin Radio – Flash info sur les jeunes phoques en baie de Somme
- 20 juin 2019 – Courrier Picard – Un phoque sur la plage ? C'est normal ! : <https://premium.courrier-picard.fr/id19746/article/2019-06-20/un-phoque-sur-la-plage-cest-normal>
- 24 juin 2019 – Journal d'Abbeville – Côte picarde : Un jeune phoque sur la plage ? C'est normal ! : https://actu.fr/hauts-de-france/crotoy_80228/cote-picarde-jeune-phoque-sur-plage-cest-normal_25177640.html
- 24 juin 2019 – La Voix du Nord – Littoral : C'est la saison des bébés phoques, pourquoi il ne faut pas les approcher : <https://www.lavoixdunord.fr/603653/article/2019-06-24/c-est-la-saison-des-bebes-phoques-pourquoi-il-ne-faut-pas-les-approcher>
- 28 juin 2019 – 20 minutes – Seine-Maritime : Un bébé phoque découvert seul sur une plage sauvé et soigné par une association : <https://www.20minutes.fr/planete/2551727-20190628-seine-maritime-bebe-phoque-decouvert-seul-plage-sauve-soigne-association>
- 28 juin 2019 – 76 actu – Un bébé phoque orphelin recueilli par une association de Seine-Maritime : https://actu.fr/normandie/allouville-bellefosse_76001/un-bebe-phoque-orphelin-recueilli-par-une-association-seine-maritime_25534650.html?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR30JOGWpfc9Cgqxlr2ZG6GxjnPHBk07WaN7Ec4tQpYBFjOwd-Kpd_5uzek#Echobox=1561699506
- 01 juillet 2019 – France Bleu – Côte d'Opae : des balises Gps sur le dos d'une quinzaine de phoques : <https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/cote-d-opale-des-balises-gps-sur-le-dos-d-une-quinzaine-de-phoques-1561735601>
- 01 juillet 2019 – La Voix du Nord – Un bébé phoque se perd et s'échoue sur la plage de Berck : <https://www.lavoixdunord.fr/607207/article/2019-07-01/un-bebe-phoque-se-perd-et-s-echoue-sur-la-plage-de-berck>
- 12 juillet 2019 – Courrier Cauchois : Allouville-Bellefosse (Seine-Maritime). Déjà cinq phoques au CHENE : <https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-208439-allouville-bellefosse-seine-maritime-deja-cinq-phoques-au-chene>
- 23 juillet 2019 – WEO : Faune sauvage : évitez les échouages des phoques veaux marins : <https://www.weo.fr/video/faune-sauvage-evitez-les-echouages-des-phoques-veaux-marins/>
- 26 juillet 2019 – Courrier Picard – Face à face avec les phoques
- juillet 2019 – Courrier Picard – supplément de l'été – Les célèbres phoques de la pointe du Hourdel
- juillet 2019 – Newsletter de France Nature Environnement – Début de la saison de reproduction du Phoque veau-marin

3 août 2019 – 76 actu – *De plus en plus de bébés phoques perdus sur les côtes normandes : une association s'inquiète* : https://actu.fr/normandie/allouville-bellefosse_76001/de-plus-plus-bebes-phoques-perdus-sur-cotes-normandes-une-association-sinquiete_26114518.html

5 août 2019 – *La Voix du Nord* – *Un phoque veau marin retrouvé mort sur la plage de Berck* : <https://www.lavoixdunord.fr/621479/article/2019-08-05/un-phoque-veau-marin-retrouve-mort-sur-la-plage-de-berck>

7 août 2019 – *Courrier Picard* – *Un jeune phoque veau marin retrouvé sans tête sur la plage de Fort-Mahon* : <https://premium.courrier-picard.fr/id28969/article/2019-08-07/un-jeune-phoque-veau-marin-decapite-retrouve-sur-la-plage-de-fort-mahon>

7 août 2019 – *La Voix du Nord* – *Un jeune phoque veau marin retrouvé sans tête sur la plage de Fort-Mahon* : <https://www.lavoixdunord.fr/622407/article/2019-08-07/un-jeune-phoque-veau-marin-decapite-retrouve-sur-la-plage-de-fort-mahon>

8 août 2019 – *Journal d'Abbeville* – *Un grand dauphin retrouvé mort sur la plage de Fort-Mahon* : https://actu.fr/hauts-de-france/fort-mahon-plage_80333/un-grand-dauphin-retrouve-mort-sur-plage-fort-mahon_26426772.html?utm_source=actu.fr&utm_medium=alireaussi

8 août 2019 – *Journal d'Abbeville* – *Fort-Mahon-Plage. Le jeune veau marin n'a pas été décapité* : https://actu.fr/hauts-de-france/fort-mahon-plage_80333/fort-mahon-plage-jeune-phoque-veau-marin-na-pas-ete-decapite_26426260.html

10 août 2019 – *La Voix du Nord* – *Comment un phoque a-t-il pu perdre naturellement sa tête ?* : <https://www.lavoixdunord.fr/623220/article/2019-08-10/comment-un-phoque-t-il-pu-perdre-naturellement-sa-tete>

15 août 2019 – *Courrier Picard* – *Ces cadavres qu'on scrute à la loupe* : <https://premium.courrier-picard.fr/id30430/article/2019-08-15/ces-cadavres-quon-scrute-la-loupe-en-baie-de-somme>

13 septembre 2019 – *La Voix du Nord* – *Un phoque pris dans un filet de pêche à Berck suscite l'émoi en Belgique* : <https://www.lavoixdunord.fr/637015/article/2019-09-13/un-phoque-pris-dans-un-filet-de-peche-berck-suscite-l-emoi-en-belgique>

18 octobre 2019 – 76 actu – *Depuis la plage de Dieppe, deux phoques ont été relâchés dans la Manche* : https://actu.fr/normandie/dieppe_76217/depuis-plage-dieppe-deux-phoques-ont-ete-relaches-dans-manche_28754535.html

19 octobre 2019 – *Journal de TF1* – *Plusieurs phoques retrouvés morts en Baie de Somme : qui en veut à ces animaux ?*

10 novembre 2019 – *Le Journal de Montreuil* – *La colonie de phoques gris de la Baie d'Authie*

20 novembre 2019 – *Journal d'Abbeville* – *Baie de Somme : l'appel aux dons de Picardie nature pour l'observation des colonies de phoques* : https://actu.fr/societe/baie-somme-lappel-dons-picardie-nature-lobservation-colonies-phoques_29559655.html

24 novembre 2019 – *Courrier Picard* – *Les jeunes phoques gris seront bagués*

Les actions menées par Picardie Nature dans le cadre du programme d'études et de protection des phoques en baie de Somme sont permises par le soutien des adhérents et des donateurs, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, et grâce à de nombreuses structures :

Pour leur soutien financier :



Pour leur appui technique :



Pour la prise en charge des phoques dans leur Centre de Soins de la Faune Sauvage :



Pour leur coopération scientifique :



Et avec la participation de :

